



Intelligence Artificielle La Tunisie est-elle bien préparée aux possibles impacts de l'IA sur la Souveraineté nationale?

A LA UNE

Marché du travail tunisien
Comment sortir du
cercle vicieux de
l'informalité et du
chômage?

ECO-FINANCE

Système fiscal
Pourquoi devons-nous
réduire le déficit
budgétaire uniquement
par les impôts !

LA TUNISIE QUI GAGNE

Dhekra Hammami
de Maiti Cosmetics
Entreprendre en
Tunisie c'est comme
gravir une montagne

CULTURE

La Biennale de l'Art Pop'Art
2024 – Saison II
Un rendez-vous culturel
et solidaire



40^{ème} ANNIVERSAIRE TLF

Du 1er octobre au 31 décembre 2024

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS!

pour toute nouvelle demande de
financement effectuée sur **TLFNet**



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°217 du 12 Décembre 2024



La Tunisie est-elle bien préparée aux possibles impacts de l'IA sur la Souveraineté nationale?

L'intelligence artificielle est une arme puissante qui peut développer des économies prospères ou perpétuer des inégalités en menaçant la souveraineté des Etats. Ces technologies exponentielles ont instauré une dynamique contribuant à une nouvelle forme de néocolonialisme numérique...



Marché du travail tunisien : Comment sortir du cercle vicieux de l'informalité et du chômage?

L'Institut national de la statistique (INS) a publié des indicateurs fort négatifs du marché du travail en Tunisie. En fait, ces indicateurs ne sont pas nouveaux.



Dhekra Hammami de Maiti Cosmetics : « Entreprendre en Tunisie c'est comme gravir une montagne sur une pente raide et escarpée, il faut de l'escalade »

« Seulement ceux qui prendront le risque d'aller trop loin découvriront jusqu'où on peut aller. » disait Thomas Steam Eliot, poète, dramaturge et critique littéraire américain. végétales.



Système fiscal : Pourquoi devons-nous réduire le déficit budgétaire uniquement par les impôts !

Hechmi Alaya commente : « Sur les neuf points abordé par la BM, la fiscalité n'est qu'un point parmi d'autres qui est abordé en dernier, pour justifier la seule mesure prête à l'emploi qu'il comporte... »



Journées de l'Entreprise 2024 - Kamel Madouri : « Les entrepreneurs sont un moteur de croissance et des acteurs de changement »

Le Chef du Gouvernement a passé en revue les mesures prises par l'État au profit du secteur privé. Il a rappelé que nombre de pays ont revu leurs stratégies commerciales et partenariats pour servir au mieux les intérêts respectifs de leurs pays.



La Biennale de l'Art Pop'Art 2024 – Saison II : un rendez-vous culturel et solidaire

Après une première édition exceptionnelle en 2021, la Société d'Entraide de Bienfaisance de Tunisie (SFEB) revient, en partenariat avec Ennaki Automobiles et TotalEnergies Marketing Tunisie, avec la Biennale de l'Art sous le thème « Pop Art 2024 - Saison II ».



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



La Tunisie est-elle bien préparée aux possibles impacts de l'IA sur la Souveraineté nationale?

L'intelligence artificielle est une arme puissante qui peut développer des économies prospères ou perpétuer des inégalités en menaçant la souveraineté des États. Ces technologies exponentielles ont instauré une dynamique contribuant à une nouvelle forme de néocolonialisme numérique, où les pays

technologiquement avancés étendent leur influence à l'échelle mondiale.


A l'image des modèles GPT (Chatgpt) et des modèles d'apprentissage par renforcement, ces technologies ne cessent d'impacter profondément l'économie mondiale. À mesure que

l'Intelligence Artificielle s'intègre dans les pratiques éducatives et dans nos usages, elle ouvre d'importantes possibilités d'innovation tout en posant des défis collectifs pour notre pays. Dans cet article, nous discuterons des impacts de l'IA sur notre souveraineté numérique et nationale.

En Tunisie, le capital humain et intellectuel représente une de nos forces majeures. Investir dans le développement du capital humain à travers l'Éducation ainsi que la production des technologies sont deux leviers stratégiques pouvant accélérer le développement du pays.

A date, la diffusion mondiale de l'IA dans l'éducation a été marquée par une dépendance importante à l'égard des technologies qui sont principalement développées dans les pays occidentaux comme les Etats Unis.

L'adoption de ces technologies, sans aucune adaptation nationale, peut conduire à renforcer une chaîne de dépendance dans laquelle nos citoyens et institutions deviennent des consommateurs perpétuels plutôt que des innovateurs en matière de technologie éducative.

 «L'IA, une arme à double tranchant : elle peut être un moteur de développement ou un vecteur de dépendance.»

L'usage d'une IA importée représente un risque d'incapacité d'autonomie technologique et une difficulté à résoudre les défis économiques et sociétaux


de notre Nation. La nature de cette consommation compromet la capacité de nos systèmes éducatifs locaux à innover et à développer des technologies locales au service de notre nation.

Les outils éducatifs pilotés par l'IA, en particulier ceux qui utilisent l'apprentissage automatique et les algorithmes basés sur les données, sont souvent conçus à partir d'ensembles de données qui reflètent largement les environnements occidentaux et anglophones.

Ce parti pris peut se traduire par un contenu éducatif non seulement uniforme sur le plan linguistique, mais aussi étroit sur le plan culturel. À mesure que ces systèmes d'IA sont déployés à l'échelle mondiale, il existe un risque d'approche « unique » qui ne tient pas compte des spécificités culturelles, historiques et sociétales des étudiants issus de milieux non occidentaux.

Une telle homogénéisation du contenu éducatif risque de priver l'expérience éducative de sa pertinence et de sa richesse locale. Il en résulte non seulement une perte de diversité intellectuelle, mais aussi une érosion des identités culturelles, l'éducation devenant un vecteur d'imposition de valeurs et de perspectives étrangères

renforçant des stéréotypes et des préjugés vieux des nuits des temps.

 «Les données personnelles sont une ressource stratégique qu'il faut protéger.»

L'intelligence Artificielle importée est une menace sur la souveraineté nationale

Les technologies de l'IA, en majorité, sont axées sur le traitement des données. Nos citoyens ainsi que nos institutions fournissent de grandes quantités de données sans exercer un contrôle suffisant sur leur utilisation ou sans en tirer des avantages tangibles. Ceci se fait également via les réseaux sociaux qui exploitent fortement l'IA. Les réseaux sociaux à travers l'effet des « bubbles » n'ont cessé de nuire à la santé mentale des citoyens.

L'usage d'une IA importée soulève d'importantes questions éthiques concernant la souveraineté des données et la protection de la vie privée. Ces données, nourrissant les algorithmes apprenants des pays développés et servant principalement leurs intérêts économiques tout en créant une forme de néocolonialisme intellectuel, où



Femmes et la science

La chercheuse tunisienne au Centre des Recherches et des Technologies des Eaux (CERTE) à Borj Cédria (Gouvernorat de Ben Arous), Samar Hadrouk, a obtenu le prix international "Pour les femmes et la science", décerné par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

Destiné aux jeunes talents en Afrique du Nord, ce prix a été remis à la lauréate pour ses travaux de recherche scientifique réalisés dans le cadre du laboratoire des eaux usées et de l'environnement.

A cette occasion, Samar Hadrouk a indiqué à l'Agence TAP que sa consécration englobe tous les chercheurs au CERTE et constitue une reconnaissance de la valeur scientifique des travaux effectués par les structures tunisiennes de recherche scientifique, ainsi que de la place de la femme dans la production académique et scientifique.

A noter qu'une quarantaine de projets de recherches dans divers domaines ont été examinés par le jury scientifique de l'UNESCO.

le pouvoir de produire, d'accéder et de contrôler les connaissances est concentré de manière disproportionnée.

Afin de remédier à ces risques critiques pour notre souveraineté, nous devons adapter les dernières innovations en matière d'IA, améliorant ainsi leurs résultats éducatifs. Porter un regard critique tenant compte de nos objectifs stratégiques est urgent afin d'éviter de perpétuer un cycle de désavantages éducatifs et économiques pour notre Nation.

«La Tunisie doit investir dans le développement d'une IA locale pour servir ses propres intérêts.»

La Tunisie a également développé un excellent écosystème de startups de la Tech qui devrait bénéficier de plus d'investissements pour renforcer notre tissu de production de technologies tout en étant ouvert en apprentissage et en usage adapté aux technologies avancées des pays alliés.

La Tunisie, aidée par ces experts de l'intelligence Artificielle, a besoin d'examiner l'interaction complexe des technologies de l'IA dans l'éducation afin de s'assurer qu'elles contribuent à

un paysage éducatif plus inclusif servant nos intérêts. Notre pays se doit de construire une souveraineté technologique en investissant dans des projets locaux de développement de l'IA, en développant l'expertise nationale en matière d'IA et en développant plus de synergies avec certains pays du Sud.

Fort de notre capital humain intellectuel et de nos talents de la Diaspora, la Tunisie détient un asset stratégique lui permettant de développer des synergies prospères pour le développement de notre économie.

Nous avons besoin d'amplifier notre voix dans le schéma international en développant une nouvelle forme de diplomatie Tech à l'image des pays de l'Europe. Au regard de l'agenda Afrique 2063 et de nos piliers stratégiques, la Tunisie a sans doute besoin d'une nouvelle génération de diplomates de la Technologie afin de renforcer son positionnement à l'international tout en œuvrant pour un avenir prospère qui protège et valorise notre identité culturelle tout en renforçant notre positionnement en Afrique en tant que leader de la Tech Éthique et responsable.

Dr. Lobna Karoui

AI Exponential Thinker, Stratégiste en Intelligence Artificielle pour des grands groupes internationaux



Marché du travail tunisien

Comment sortir du cercle vicieux de l'informalité et du chômage?

L'Institut national de la statistique (INS) a publié des indicateurs fort négatifs du marché du travail en Tunisie. En fait, ces indicateurs ne sont pas nouveaux. Ils perdurent, depuis un demi-siècle, et se caractérisent par leur négativité structurelle et qualitative. Dans le détail, cette dégradation s'articule autour de trois axes :

Le premier consiste en un taux de chômage persistant de 16%,

soit 667 mille personnes sur un total de population active estimée à 4,2 Millions d'individus dont 3,5 millions occupés. Ce niveau de chômage masque toutefois d'importantes disparités. Le taux de chômage des jeunes âgés entre 15 et 24 ans étant le plus élevé (40,5%) suivi de ceux des diplômés de l'enseignement supérieur (25%) et des femmes (22,1%).

Le deuxième axe porte sur la précarité de l'emploi en ce sens

où la population employée étant principalement impliquée dans des activités à faible valeur ajoutée (commerce, restauration, cafés, transports, télécommunications, bâtiment, textile et l'habillement), nécessitant donc en priorité des profils d'éducation primaire et/ou secondaire et l'informalité, avec comme corollaire l'exacerbation de la sous-traitance et du travail intérimaire.

Vient en troisième lieu l'informalité. Selon l'Institut national de la

statistique (INS) cette économie informelle emploie 1,598 million de personnes. L'emploi informel se répartit par secteur avec 26,5% dans l'agriculture et la pêche, 9,4% dans l'industrie manufacturière, 22,4% dans l'industrie non manufacturière et 41,7% dans le secteur des services. Le manque à gagner pour l'Etat en termes de recettes fiscales sur les personnes physiques et les sociétés s'élève à 7,394 milliards de DT en 2024.

L'enjeu ne serait pas dans la révision du code du travail

Face à cette situation, le nouveau gouvernement de Kamel Maddouri commence à explorer des pistes pour sortir de cette crise générée par la dégradation du marché du travail.

«Le taux de chômage en Tunisie reste élevé, notamment chez les jeunes et les diplômés, révélant une crise structurelle du marché du travail.»

Lors de la discussion du budget de l'État pour 2025, au parlement, le Chef du gouvernement a abordé la question de l'emploi précaire et de la sous-traitance. Il a révélé la volonté de l'Etat de mettre fin à ces pratiques. A cette fin, il a annoncé une révision du Code du travail qui, dans sa formule en

vigueur, ne prévoit pas les formes d'emploi par intérim ou en sous-traitance. Cette révision, qui viendrait combler en principe un vide juridique, n'est pas toutefois du goût des experts.

«La révision du code du travail est-elle la solution miracle pour lutter contre le chômage et l'emploi précaire en Tunisie ?»

D'après, Moez Soussi, expert en évaluation des politiques économiques et des projets, "Il n'est pas tout à fait juste de prétendre que les conditions de travail précaires et indécentes résultent exclusivement du travail intérimaire ou des contrats de sous-traitance", comme le laisse entendre l'exécutif du pays. Pour lui, "ces modes d'emploi, répandus dans tous les pays, y compris les plus développés, offrent une flexibilité nécessaire lors des pics d'activité saisonniers (tourisme, récoltes agricoles;..) ou pour répondre à des commandes exceptionnelles, mais éphémères".

Il estime que le secteur privé sera la principale victime de la réforme annoncée dans la mesure où "il emploie les deux tiers de la population active et recourt massivement à l'emploi

intérimaire en raison de ses besoins importants en flexibilité de main-d'œuvre".

La solution serait la flexisécurité

Pour éviter tout dérapage, la solution serait pour les experts de veiller à l'application des lois qui interdisent les emplois précaires et la sous-traitance, lesquelles existent depuis 2011.

"Ainsi, l'enjeu principal réside dans la mise en œuvre effective des lois et réglementations pour s'assurer que ces formes d'emploi ne dérivent pas vers l'exploitation, mais restent fidèles à leur objectif originel : une flexibilité bénéfique pour les deux parties, dans le cadre d'un emploi décent", notent-ils.

«La flexisécurité pourrait-elle être une alternative pour concilier flexibilité et sécurité de l'emploi en Tunisie ?»

Moez Soussi a semble t-il trouvé la panacée idéale. Pour lui, "les pays qui ont réussi à concilier création d'emplois et garantie de conditions de travail décentes ont opté pour la flexisécurité, sans pour autant interdire le travail intérimaire.

Abou SARRA

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :





Dhekra Hammami de Maiti Cosmetics

« Entreprendre en Tunisie c'est comme gravir une montagne sur une pente raide et escarpée, il faut de l'escalade »



« Seulement ceux qui prendront le risque d'aller trop loin découvriront jusqu'où on peut aller. » disait Thomas Stearn Eliot, poète, dramaturge et critique littéraire américain. Une citation qui colle comme un gant à Dhekra Hammami, fondatrice de « Maiti Cosmetics » lancé officiellement en 2020. Le commencement fût avec l'extraction des huiles essentielles et végétales. Bien avant, en 2017 Dhekra a suivi moult formations pour améliorer ses compétences et affiner le concept Maiti dont le nom est inspiré de celui de sa petite fille. Entretien :

Vous vous êtes engagée dans un secteur assez difficile d'accès, qui vous a appuyé à vos débuts ?

Mon premier soutien est venu du programme Thniti (Mon chemin), une opportunité qui m'a permis de poser le socle de ce qui allait devenir Maiti Cosmetics. Ce programme a été un tremplin



pour acquérir des compétences pratiques et affiner l'idée de ce que pourrait être mon entreprise. Par la suite, l'accompagnement s'est intensifié avec le programme Enpact, qui a joué un rôle clé dans le renforcement de mon projet. Grâce à ce programme, j'ai pu finaliser l'étude du projet au sein de la pépinière d'entreprises en 2019. C'est à partir de là que la structure a pris une forme plus concrète, ouvrant la voie au lancement officiel en 2020.

Le voyage entrepreneurial, bien que plein de défis, s'est révélé être une aventure enrichissante. Maiti est aujourd'hui bien plus qu'un simple projet, c'est une marque qui incarne mes valeurs et ma passion pour les produits naturels et le respect de l'environnement.

Quels sont les premiers produits que vous avez créés ?

Les premiers produits que j'ai créés dans le cadre de Maiti Cosmetics étaient des huiles essentielles et des huiles végétales. Cependant, ma première formulation dans le domaine des cosmétiques naturels remonte à mon projet de fin d'études de master. C'est au laboratoire de l'Institut de Biotechnologie que j'ai mis au point un sérum anti-âge, utilisant de l'huile de pépin de raisin, reconnue pour sa richesse en vitamines et ses propriétés bénéfiques pour la peau. Cette expérience a marqué le début de

mon aventure dans la formulation cosmétique naturelle.

Quel a été votre premier marché et sur qui avez vous effectué vos premiers essais ?

Mon premier marché s'est naturellement orienté vers une clientèle locale, à la recherche de produits authentiques, naturels et respectueux de l'environnement. Dès le début, j'ai ciblé des consommateurs sensibles aux bienfaits des ingrédients naturels et à l'éthique de production responsable.

Les premiers essais de mes formulations ont été réalisés dans un cadre scientifique rigoureux, en collaboration avec le laboratoire de l'Institut de Biotechnologie.

👄 Maiti, c'est bien plus qu'une marque, c'est une philosophie de vie.

J'ai ensuite effectué des tests sur un panel soigneusement sélectionné de volontaires, composé de professionnels de la cosmétique, de chercheurs, J'ai aussi sollicité l'avis de personnes de confiance, comme des membres de ma famille et des amis, ainsi que des individus intéressés par les soins naturels. Cette approche m'a permis de recueillir des retours experts

Tourisme et Diaspora

Les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés sont en mesure de couvrir les services de la dette extérieure cumulés, à hauteur de 107%, à la date du 30 novembre 2024, c'est ce qui ressort des indicateurs monétaires et financiers, publiés vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En fait, les recettes touristiques et les revenus du travail ont augmenté respectivement de 6,7% (à 6,8 milliards de dinars), et de 4% (à 7,3 milliards de dinars), durant les 11 premiers mois de l'année en cours, en comparaison avec la même période de 2023.

Ainsi, le total de ces recettes s'élève à 14,2 milliards de dinars.

Pour ce qui est des services de la dette extérieure cumulés, ils affichent une hausse de 22,4%, passant de 10,8 milliards de dinars, à fin novembre 2024, à 13,3 milliards de dinars, actuellement.

Les données de la BCT font état, en outre, d'une légère baisse des avoirs nets en devises, à la date du 5 décembre courant à 25 milliards de dinars (112 jours d'importation), contre 25,2 milliards de dinars, une année auparavant.

et objectifs, assurant ainsi la qualité, l'efficacité et la sécurité de mes premiers produits avant leur commercialisation.

Avez-vous eu une aide financière et chez qui ?

Oui, j'ai eu la chance de recevoir un soutien financier déterminant qui a joué un rôle clé dans la concrétisation de mon projet. RedStart Tunisie a cru en mon ambition d'apporter des solutions naturelles et innovantes à travers Maiti Cosmetics, en m'accordant une aide précieuse.

De plus, Widu Africa, avec son engagement envers le développement entrepreneurial en Afrique, a renforcé cette dynamique. Ces soutiens ont agi comme des catalyseurs, permettant à Maiti de se développer de manière durable tout en restant fidèle à ses valeurs.

Avez-vous fait des levées de fonds ?

Oui, j'ai eu l'opportunité de lever des fonds dans le cadre du programme Pow'Her, qui nous a octroyé un financement modeste mais hautement stratégique. Ce soutien a permis de franchir des étapes clés dans le développement de Maiti Cosmetics, en nous dotant des ressources nécessaires pour poursuivre notre croissance.

Par ailleurs, grâce au programme Minassa, nous avons pu donner une dimension internationale à notre projet en voyageant à Marseille, renforçant ainsi notre réseau et explorant de nouvelles opportunités de marché. Ces initiatives ont non seulement contribué financièrement, mais ont également eu un impact profond sur la visibilité et l'expansion du projet.

👏 **Le soutien des programmes comme Thniti et Enpact a été déterminant pour mon parcours.**

Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez dû faire face en tant que jeune entrepreneure ?

Un jeune porteur de projet fait face à une panoplie de défis qui, bien que stimulants, peuvent parfois être décourageants. L'une des difficultés majeures réside dans l'accès au financement. Obtenir des fonds pour réaliser un projet, c'est comme gravir une montagne sur une pente raide et escarpée. Il faut avoir les bons arguments, convaincre les investisseurs des opportunités que peut offrir le projet et de sa valeur, alors que souvent il n'a pas d'historique pour appuyer sa légitimité.



Huile d'olive

Les recettes drainées par les exportations de l'huile d'olive, durant le mois de novembre 2024, ont connu une hausse de 16,6%, à 281 millions de dinars (MD), contre 241 MD, au cours du mois de novembre 2023, selon l'Office National de l'Huile (ONH).

Cette amélioration est due, essentiellement, à l'accroissement de la quantité de l'huile d'olive exportées de 47%, à 14.781 tonnes, malgré une baisse des prix de 20,6%, passant de 23,974 mille dinars/tonne, en novembre 2023, à 19,022 mille dinars/tonne, actuellement.

Il convient de noter que les quantités d'huile d'olive conditionnée exportée ont évolué positivement de 30%, pour atteindre 2,5 mille tonnes d'une valeur s'élevant à 67 MD.

Un autre obstacle important est la quête de visibilité et de crédibilité dans un marché saturé. En tant que jeune entrepreneur, il est essentiel de se distinguer tout en gagnant la confiance des clients et des partenaires potentiels. Cela nécessite une bonne stratégie marketing, des produits efficaces à l'usage pour être crédibles et mériter la confiance des consommateurs.

Mon objectif est de faire de Maiti Cosmetics une référence internationale en matière de maquillage naturel

Il y a aussi malgré toutes les formations que le porteur de projet a suivi, le manque d'expérience qui peut rendre les prises de décisions plus complexes, surtout lorsqu'il s'agit de choix importants. Les jeunes entrepreneurs doivent souvent apprendre sur le tas, jonglant entre innovation et pragmatisme. Malgré ces défis, chaque obstacle représente aussi une opportunité d'apprentissage et de croissance. Avec une passion indéfectible, une vision claire, et un réseau de soutien solide, il est tout à fait possible de transformer ces difficultés en tremplins vers le succès.

Quels ont été les premiers obstacles que vous avez

vaincus?

Le défi de s'imposer dans un marché saturé de produits cosmétiques a été crucial. En tant que nouvelle marque, il a fallu prouver la valeur et la qualité de mes formulations. J'ai donc investi du temps dans des recherches approfondies et dans la collaboration avec des laboratoires réputés, ce qui m'a permis d'établir une base solide pour la crédibilité de Maiti.

Ensuite, la quête de financement a constitué un autre obstacle majeur. Convaincre des partenaires et des investisseurs de soutenir une jeune entreprise innovante demande une grande persévérance.

Chaque obstacle surmonté est une étape vers la réussite.

Enfin, la gestion des ressources humaines a également été un défi. Constituer une équipe passionnée et engagée autour d'une vision commune a nécessité un effort constant et exigé perspicacité et détermination. J'ai appris à identifier les talents, à construire un environnement collaboratif et à valoriser chaque contribution, ce qui a renforcé notre cohésion. Ces premiers obstacles, bien que difficiles, ont été des catalyseurs de croissance personnelle et professionnelle. Ils m'ont appris



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

la résilience, l'importance du réseau et la nécessité d'une vision claire pour faire avancer Maiti Cosmetics vers l'avenir.

Qu'attendez vous des pouvoirs publics ?

J'attends des pouvoirs publics un engagement fort en faveur du développement durable et de l'innovation, notamment dans le secteur des cosmétiques naturels.

En somme, j'attends des pouvoirs publics qu'ils soient des partenaires proactifs dans la création d'un écosystème favorable à la croissance des entreprises engagées dans la durabilité et l'innovation.

Quel est le produit que vous rêvez de faire ?

Le produit de mes rêves est une gamme complète de maquillage 100% naturel, alliant innovation et respect de l'environnement. J'imagine des formulations enrichies d'extraits de plantes, soigneusement sélectionnées pour leurs bienfaits, et une palette d'options qui reflète la diversité et la beauté de la nature.

J'ai déjà réalisé environ 30% de ce rêve en développant un fard à paupières, conçu à partir de poudres de plantes et d'extraits naturels. Ce produit est non seulement beau mais il est

également présenté dans une palette écologique fabriquée à partir de déchets de bois d'olivier, une matière noble et durable.

Mon objectif est d'étendre cette gamme pour inclure des rouges à lèvres, des blushs et des fonds de teint, tous élaborés avec des ingrédients naturels et des techniques de fabrication respectueuses de l'environnement. Chaque produit serait conçu non seulement pour mettre en valeur la beauté naturelle, mais aussi pour minimiser l'impact sur notre planète.

La beauté naturelle n'est pas un luxe, c'est un droit.

Je rêve d'offrir aux consommateurs une alternative véritablement éthique et esthétique, où le maquillage devient un moyen d'expression sans compromis sur la santé ou l'environnement. Cette vision me motive à poursuivre l'innovation, à rechercher des partenariats stratégiques, et à continuer d'explorer les merveilles que la nature a à offrir.

Quelles sont vos ambitions à court, moyen et long terme ?

Dans un avenir proche, mon objectif est de renforcer la présence de Maiti sur le marché

local en élargissant notre gamme de produits naturels. Sur le moyen terme, mon ambition est d'étendre Maiti Cosmetics au niveau régional, en ciblant des marchés voisins en Afrique du Nord et en Europe.

Je vise également à créer un programme de sensibilisation qui met en avant les avantages des cosmétiques naturels, en collaborant avec des influenceurs et des experts de l'industrie. Cela inclut le développement d'une plateforme en ligne pour renforcer notre engagement auprès des consommateurs et améliorer notre service client.

Ce que je vise à long terme est de faire de Maiti Cosmetics une référence internationale en matière de maquillage naturel et écologique. Créer une marque synonyme d'innovation, de qualité et de respect de l'environnement. Je souhaite également investir dans la recherche pour développer de nouveaux ingrédients durables et explorer des solutions d'emballage encore plus écologiques.

Enfin, je vise à contribuer à l'éducation et à la formation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dans le secteur des cosmétiques naturels, en partageant mon expérience et en soutenant l'innovation au sein de la communauté.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali



BIOGRAPHIE - Dhekra Hammami

L'amour de la nature envers et contre tout et tous !

Dhekra Hammami est une jeune entrepreneuse ambitieuse native de Béja et une maman heureuse avec pour passion la nature et l'innovation. Le projet porte le prénom de sa petite fille, Maiti, un prénom qui dans certaines régions en Inde signifie « parents » ou « maisons ancestrales ».

La naissance de sa fille a coïncidé avec les premiers pas de son projet conjuguant ainsi deux aventures, celle de la mère et de l'entrepreneuse.

Diplômée d'un master en biotechnologie, Dhekra s'est spécialisée dans la valorisation des plantes aromatiques et médicinales, un domaine où elle

excelle en tant que formatrice et experte dans les cosmétiques naturels. Sa capacité à transformer les ressources de la nature en produits respectueux de l'environnement n'a d'égale que son engagement à promouvoir une beauté durable.

Motivée par une vision claire de l'avenir et un amour profond pour la nature, Dhekra inspire ceux qui l'entourent par son dévouement et son désir d'élever les standards de l'industrie cosmétique

"La passion de valoriser nos richesses naturelles va bien au-delà de l'innovation ; c'est un engagement profond envers la préservation de ce que la nature nous offre de plus précieux.

Transformer les plantes en solutions durables et bénéfiques, c'est honorer la terre tout en prenant soin de notre futur. C'est une quête d'équilibre entre exploitation responsable et protection, où chaque geste, chaque formulation est une promesse de respect envers notre environnement. En alliant savoir-faire traditionnel et science moderne, nous pouvons créer un impact positif, durable et inspirant, pour que les générations à venir profitent aussi de ces trésors inestimables." C'est là, un texte « sacré » auquel Dhekra a adhéré et qu'elle compte bien illustrer dans son œuvre : « Maiti Cosmetics ».

A.B.A

BRAND CONTENT

CONTENU DE MARQUE

BH ASSURANCE

HORIZON

4 Conseils pour bien préparer votre retraite

La fin d'une carrière professionnelle, cela s'anticipe dès maintenant. Disposer d'une **solide épargne**, c'est capital en prévision de la retraite. Quel que soit votre profil d'épargnant, il est possible de souscrire à l'assurance Epargne Retraite Horizon de BH Assurance. Un complément de retraite adapté à tous les niveaux de vie avec des opportunités de cotisation pour fructifier son épargne par des placements financiers à un taux de rendement des plus avantageux.

Pour bien préparer votre retraite, voici donc les 4 conseils à suivre sans plus attendre.

Commencez à épargner au plus tôt

Par définition, l'épargne retraite ne se constitue pas au tout dernier moment. Dans l'idéal, elle se prépare même sur le très long terme. Il n'est donc jamais trop tôt pour commencer à mettre régulièrement de l'argent de côté pour votre retraite.

Avec Epargne Retraite Horizon, vous pouvez commencer votre plan avec une prime périodique minimale de 50 DT par an et bénéficier des avantages fiscaux à court et long terme. Le produit d'assurance vie Epargne Retraite Horizon de BH Assurance vous permet de bien fructifier votre épargne sur toute la durée du cycle de vie et d'en profiter également de profiter.

تتمتع بمزايا

SMEDI



Le Groupe SMEDI, dont la société mère est SMEDI International (Service Medical International), est une société de services médicaux à capitaux privés fondée en 2007. Présente dans une dizaine de pays, SMEDI s'est imposée au cours de la dernière décennie comme un acteur majeur professionnel et fiable dans les soins à l'étranger, offrant des services d'assistance, de facilitation et de conciergerie médicale en Afrique, au Moyen-Orient et probablement dans le monde entier.

SMEDI CARE est le leader en Tunisie et probablement en Afrique dans le domaine de l'assistance, de la facilitation et de la conciergerie médicale. L'entreprise assure des services qui rendent le parcours de soins des patients sans faute, réus-

(comme les centres de convalescence et les résidences pour seniors), la conception et la réalisation de structures hospitalières, ainsi que le tourisme et les voyages.

Le Groupe SMEDI comprend quatre sociétés principales : **SMEDI Care**, **SMEDI Nursing** et ses filiales, **SMEDI Travel**, et **SAFAR Tourisme & Voyages**. Il intervient dans plusieurs secteurs d'activité, notamment la gestion et l'optimisation des parcours de soins, la réalisation et l'exploitation de structures d'hébergement médicalisé.

البنك التونسي
SANKI IN TUNIS

Pack Aziz Fi Bledi

Vous êtes un tounisien résidant à l'étranger, et vous attendez de votre banque en Tunisie qu'elle vous offre des produits et services simples, pratiques et économiques? Découvrez le pack «Aziz fi bledi» pour gérer votre argent en toute tranquillité et avec des avantages tarifaires exceptionnels dont la gratuité des frais de virements reçus de l'étranger.

Les Produits et services du Pack :

- Un accès BTNET.
- Un compte de dépôt optionnel.
- **Avantages Exclusifs:**
 - Une économie de 30% sur le tarif standard des produits et services du Pack
 - La gratuité des frais de virements reçus de l'étranger
 - La gratuité des frais de virements inter comptes
 - La gratuité de vos retraits initiés par vos cartes sur tout le réseau BT
 - Un accès à distance et sécurisé pour le suivi et la gestion de vos comptes via BTNET.

Le Pack «Aziz fi bledi», est une offre globale de produits et services composée de:

- Un compte en devises
- Un compte en dinars convertibles
- Un compte épargne en dinars
- Deux cartes bancaires internationales (*)

(*) rattachées à vos comptes en devises et en dinars convertibles.

Un financement de investissements en à des conditions privilégiées.

Tarifation:

En choisissant le pack «Aziz fi bledi», vous profitez de la facturation économique comprenant:

- Les frais de tenue de compte
- Les cotisations à VISA ou MasterCard
- L'abonnement à BTNET

Comment souscrire

Pour souscrire au Pack «Aziz fi bledi», il vous suffit de renseigner une demande d'adhésion.

Auprès de l'agence de Tunisie de votre pays.

CONTENU RÉDACTIONNEL



Systeme fiscal

Pourquoi devons-nous réduire le déficit budgétaire uniquement par les impôts !

Quelques lignes qui disent tout à propos du rapport établi par la Banque mondiale sur le système fiscal tunisien publié récemment. Hechmi Alaya commente : « Sur les neuf points abordé par la BM, la fiscalité n'est qu'un point parmi d'autres qui est abordé en dernier, pour justifier la seule mesure prête à l'emploi qu'il comporte : introduire un nouvel impôt qui serait supporté par les entreprises

(une taxe carbone) pour financer une économie qui serait à la fois, plus juste et plus résiliente au climat ; une économie à même de produire plus tout en préservant les ressources en eau (économie verte) et capable de vaincre la pauvreté”.

Ceci alors que la Tunisie, rappelle l'auteur des lignes, a réussi à collecter un niveau relativement élevé de recettes

fiscales. Pareils “propositions” encouragent le pays à continuer sur une politique qui ne se soucie guère de l'avenir (investissement) mais pénalise la croissance et les plus modestes en aggravant leur appauvrissement.

Ainsi, les plus grands désastres climatiques sont causés par les pays industrialisés et les pays les plus démunis doivent en payer le prix. L'histoire est un éternel



recommencement. A chaque fois que les puissants du monde déclenchent des catastrophes, ceux qui paient sont les petits. Le réchauffement climatique en est une et est à l'origine d'épisodes d'extrême chaleur ou de phénomènes météorologiques extrêmes en Afrique.

“La Banque mondiale semble ignorer les véritables responsables du réchauffement climatique et impose aux pays en développement des solutions inadaptées.”

Selon l'OMM, “ces 60 dernières années, l'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que le reste du monde. En 2023, le continent a enduré des vagues de chaleur mortelles, de fortes pluies, des inondations, des cyclones tropicaux et des sécheresses prolongées”.

Pourquoi ce réchauffement climatique ? Parce que le monde industrialisé a usé plus qu'il n'en faut des combustibles fossiles, charbon, pétrole et gaz, grands contributeurs au changement climatique mondial et responsables de plus de 75% des émissions mondiales de gaz à effet de serre et de près de 90% de toutes les émissions de dioxyde de carbone fréquents qui les accompagnent sans oublier

la déforestation entraînant la perte de l'immense capacité de stockage du carbone des forêts et libérant le dioxyde de carbone aggravant l'effet de serre.

Pour rappel, les pays les plus peuplés et industrialisés apparaissent en haut du classement des pays les plus pollueurs au monde. Les trois pays les plus gros émetteurs de CO2 sont la Chine responsable à hauteur de 32,9% des émissions de CO2, en grande partie dues à l'exportation de biens de consommation et à sa forte dépendance au charbon, les États-Unis responsables à hauteur de 12,6% et l'Inde responsable à hauteur de 7,0%.

Donc les responsables des pandémies et des fléaux naturels sont les pays développés, “civilisés” riches et ceux qui doivent payer la facture des fléaux en question, sont les pays démunis et pauvres parce que la nature ne les a pas bien nantis ou parce que les grands du monde ont décidé que les maintenir dans un état continu de dépendance leur permettra de préserver leurs intérêts géoéconomiques et leurs positionnements stratégiques.

Ce sont les néo-colonialistes du 21ème siècle qui préfèrent expliquer le sous développement des pays africains par la corruption ou le déficit démocratique, ceci lorsque les dictateurs qu'ils ont

Pétrole

Les cours du pétrole sont proches de l'équilibre jeudi, avant la tenue de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs et ses alliés (Opep+).

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prend 0,25% à 72,49 dollars, vers 11h15, alors que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagne 0,34%, à 68,77 dollars.

La réunion ministérielle de l'Opep+, sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme, afin de décider de la stratégie pour les mois à venir.

poussé au pouvoir ne servent pas leurs intérêts !

Il est quand même bizarre que la banque mondiale change de posture suivant le changement des régimes politiques dans un pays comme la Tunisie surfant sur la vague du moment. Ainsi, elle décrivait la Tunisie, avant la chute provoquée du régime Ben Ali, comme étant le bon élève de l'Afrique, a subitement réalisé en



Bitcoin

Le cours actuel, 5 décembre 2024, d'un bitcoin c'est 100.000 dollars, soit en dinar tunisien la modique somme de 316.000 dinars tunisien.

Sur un an il a enregistré une progression de 129% et sur 5 ans il a progressé de 1373%.

Il a également gagné près de 50% en un mois.

2014, dans sa publication “La révolution inachevée” que l’État tunisien, du temps du président déchu, était au service des proches et de la corruption.

La Banque mondiale prétendument plus humaine que le Fonds monétaire international (sic) propose cette année à un pays très imaginaire en matière d’impôts et de taxes une nouvelle taxe : la taxe carbone ! Pour info, les émissions de CO2 en 2022 étaient de 35,915 mégatonnes, faisant de la Tunisie le 115e pays dans le classement des pays par émissions de CO2, composé de 184 pays, dans lequel les pays sont classés du moins au plus polluant.

«La Tunisie, victime du changement climatique, est également victime des politiques économiques imposées par les institutions internationales.»

Greenpeace a, selon un article de notre confrère Mohsen Tiss publié sur l’économiste maghrébin en 2019, se basant sur des données recueillies par les satellites de la NASA, montré que 6 pays de la région MENA figurent parmi les 25 pays les plus pollueurs du monde. La Tunisie n’y figure pas. Dans ce classement, l’Arabie

saoudite est classée au premier rang dans le monde arabe en termes d’émissions de dioxyde de soufre et au sixième rang mondial, suivie des Émirats Arabes Unis (14e).

Taxer plus systématiquement les émissions de carbone de la production augmenterait il le taux de croissance

La Tunisie n’est pas le pire pollueur de la région ou du monde d’autant plus que depuis 2011, nous assistons à une désindustrialisation inquiétante dans un pays où les principaux polluants sont le dioxyde d’azote provenant du trafic routier ou des fourneaux à gaz.

Donc si taxe, il y a, elle devrait viser aussi bien les industriels que les conducteurs automobiles d’ores et déjà surtaxés, tout le secteur du transport public devrait lui aussi s’acquitter des nouvelles taxes.

Mais de nouvelles taxes, quelles que soient leurs appellations pourraient-elles remettre sur pied budget et économie du pays ? “Taxer plus systématiquement les émissions de carbone de la production” augmenterait-il le taux de croissance du pays qui augmenterait les ressources de l’État ? “Permettrait-il à la Tunisie d’éviter de perdre des recettes fiscales et d’internaliser les externalités environnementales

négligées de la production de manière efficace” ? S’attaquer de nouveau, dans ses rapports, à ceux qui détiennent le capital résoudra-t-il le problème de la récession économique du pays ? Rien de moins sûr, tout dans un pays qui est déjà sur pied de guerre dans les politiques de lutte contre le réchauffement climatique avec une réelle prise de conscience dans certains pans du secteur privé.

C’est peut-être la raison pour laquelle Hechmi Alaya a commenté “ironiquement” la nouvelle “directive” de la banque mondiale : “Le rapport sur l’équité et l’efficacité du système fiscal tunisien, ne comporte aucune analyse sur la situation économique du pays que les lecteurs d’Ecoweek ne sachent déjà. En revanche, il s’agit d’un

rapport qui s'inscrit dans la nouvelle doxa de la Banque : le réchauffement climatique et la pauvreté sont désormais les défis majeurs qui s'ajoutent à ceux dont souffre notre pays.

«Il est urgent de revoir les modèles de développement économique pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.»

L'effort à fournir consiste à agir (investir) pour réduire la pauvreté tout en relevant les défis du climat. Pour la Banque, la solution de ces problèmes réside dans l'introduction d'un impôt nouveau. Une taxe carbone qui frapperait les revenus des individus les plus riches ; ceux qui détiennent le capital.

Une préconisation qu'elle justifie par le fait que le taux effectif d'imposition du travail est en Tunisie, plus élevé par rapport au capital. Une mesure aussi

ragoûtante que tentante pour un État en quête désespérée de recettes, pour financer une politique redistributive qui est en train de pénaliser la croissance et d'appauvrir les plus démunis”.

Nous l'avons mentionné au début de l'article, M. Alaya a tout analysé, a tout résumé. Il revient maintenant à la B.M d'écouter d'autres voix que celles qu'elle considère comme plus valables ou plus “raisonnables”.

Amel Belhadj Ali



Revenus du travail par GROUPE DE PAYS 2019-2021

Pays	2019	2020	2021*	Variations en%	
				2020/19	2021*/20
Europe	5 230,5	5 792,6	7 492,5	10,7	29,3
Part du Total (en %)	87,0	87,0	86,9	-	-
dont :					
Union européenne	5 026,4	5 566,1	7 080,4	10,7	27,2
dont:					
France	2 688,0	2 991,4	3 806,9	11,3	27,3
Allemagne	996,2	1 083,0	1 456,0	8,7	34,4
Italie	794,1	890,9	1 168,4	12,2	31,1
Suisse	177,9	198,5	253,9	11,6	27,9
Pays arabes	619,6	682,0	885,3	10,1	29,8
Part du Total (en %)	10,3	10,2	10,3	-	-
dont :					
Pays du Golfe	557,0	618,0	800,7	11,0	29,6
dont:					
Arabie Saoudite	251,1	277,0	358,8	10,3	29,5
Emirats Arabes unis	132,2	147,6	188,4	11,6	27,6
Qatar	79,9	89,6	117,5	12,1	31,1
UMA	57,0	58,7	78,0	3,0	32,9
ALENA	120,6	133,8	177,3	10,9	32,5
Part du Total (en %)	2,0	2,0	2,1	-	-
Autres	43,9	49,5	62,7	12,8	26,7
Part du Total (en %)	0,7	0,7	0,7	-	-
Total	6 014,6	6 657,9	8 617,8	10,7	29,4

*Chiffres provisoires



PLF 2025

Découvrez les articles adoptés, rejetés et amendés

Tous les statistiques concernant le projet de loi de finances pour l'année 2025 :

Vote sur la version soumise à la séance plénière :

- **68 articles soumis au vote, répartis comme suit :**
- 52 articles dans leur version originale
- 13 articles dans leur version amendée

- 3 articles rejetés
- **Articles additionnels proposés par les membres de l'Assemblée des Représentants du Peuple :**
- **Nombre total d'articles proposés :** 101
- Articles rejetés après vote : 22
- Articles retirés : 55
- Articles retirés au profit du ministère : 14

- Articles adoptés : 9
- Un article invalidé pour des raisons de forme
- **Amendements introduits au projet de loi de finances:**
- **Nombre de propositions d'amendement déposées :** 23
- Amendements acceptés : 22
- Amendements rejetés : 1



BCT

Le crédit aux particuliers et aux entreprises ralentit en 2023

L'année 2023 a été marquée par une décélération importante du rythme d'accroissement de l'encours des crédits à l'économie passant de 7,7% à 2,7% entre 2022 et 2023, a indiqué la Banque centrale de Tunisie dans la 13^{ème} édition de son rapport annuel sur la supervision bancaire 2023, publié jeudi.

Cette décélération a concerné aussi bien les crédits aux professionnels (-6,2 points de pourcentage) que celui des crédits aux particuliers (-1,7

point de pourcentage). Ainsi, l'analyse de l'évolution des crédits par catégorie de contrepartie fait apparaître une décélération de l'encours des crédits aux professionnels, et en particulier ceux accordés aux entreprises privées (+1 069 millions de dinars (MD) en 2023 contre +5 645 MD en 2022).

Cette décélération est expliquée, notamment, par le ralentissement de l'escompte commercial (+1,1% en 2023 contre +23,4% en 2022) et de la

baisse des découverts (-1,1% en 2023 contre +14,4% une année auparavant), ainsi que la quasi-absence de nouveaux crédits à moyen et long termes (+0,2% en 2023 contre -1,5% en 2022), en lien avec le ralentissement de l'activité économique enregistré en 2023.

Quant aux crédits accordés aux entreprises et administrations publiques, le ralentissement a été de moindre envergure. Ce ralentissement résulte, d'une part, de la décélération enregistrée

au niveau des crédits au profit des entreprises publiques qui ont augmenté de 7,9% en 2023 contre 28,7% en 2022 et, d'autre part, de la progression des crédits accordés à l'administration publique de 8,9%, après la baisse de plus de 36% constatée durant l'année 2022 à la suite des remboursements effectués par le Trésor au titre de crédits syndiqués en devises.

Par ailleurs, la répartition sectorielle de l'encours des crédits aux professionnels demeure quasiment inchangée avec une part des crédits consentis aux

secteurs des services de 52,3% et de 43,1% pour le secteur de l'industrie.

La part du secteur de l'agriculture et pêche n'étant que de 4,6% des crédits dispensés aux professionnels. S'agissant de l'endettement des particuliers auprès du secteur bancaire, il a totalisé 28 721 MD, en 2023, contre 27 876 MD l'année précédente, soit une progression de 3% contre 4,7% en 2022.

Cette décélération s'explique aussi bien par le ralentissement des crédits à la consommation

(+2,8% contre +4,7% en 2022) ayant surtout touché les crédits d'aménagement de logement (+1,3% contre +3,1% en 2022) que par celui des crédits à l'habitat (+3,3% contre +4,6% en 2022).

Par ailleurs et après les baisses constatées pendant les deux années précédentes, la part des crédits aux particuliers dans le total des crédits à l'économie s'est stabilisée à 24,9% au terme de l'année 2023. Leur part dans le PIB est passée à 19,2% en 2023 contre 20,1% en 2022.





La BCT renforce la régulation bancaire en Tunisie face aux défis économiques mondiaux

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) reste fermement engagée dans la mise en œuvre de mesures préventives visant à préserver la stabilité du secteur bancaire et dans la poursuite des réformes réglementaires visant la convergence vers les standards internationaux, indique un communiqué de la BCT, rendu public à l'occasion de diffusion de la 13ème édition de son rapport annuel sur la supervision bancaire relatif à l'exercice 2023.

Dans ce rapport la banque retrace les évolutions de l'année en matière de réglementation bancaire, de surveillance micro et macro prudentielle et de protection des usagers des services bancaires. Le rapport

dresse également le bilan de l'activité et de la situation financière des banques et établissements financiers dans un contexte économique national et international qui demeure difficile.

Malgré le contexte économique, le secteur bancaire a poursuivi ses efforts en matière de mobilisation de l'épargne, de financement de l'économie et de soutien à l'Etat et aux entreprises publiques, précise la même source. Parallèlement, le secteur bancaire a consolidé davantage ses ratios de solvabilité et de liquidité à la faveur, d'une part, des mesures prudentielles proactives prises par la BCT ces dernières années en matière

de distribution des dividendes et provisionnement du risque de crédit et, d'autre part, de l'ancrage prononcé des pratiques de bonne gouvernance et de gestion des risques au sein des principales banques de la place.

Toutefois, la poursuite du ralentissement de l'activité économique et des pressions budgétaires conjuguée au maintien des pressions inflationnistes et à l'exacerbation du stress hydrique que connaît la Tunisie, constituent tant de facteurs qui pèsent sur la stabilité du secteur bancaire, comme en témoignent le fort ralentissement de l'activité de crédit en 2023 et 2024 et la montée des créances non performantes.



Historique des cours du Bitcoin

Une montagne russe

Le Bitcoin, créé en 2009 par un individu ou un groupe d'individus sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto, a connu une histoire mouvementée.

- **Les débuts modestes:** Au début, le Bitcoin valait quelques centimes.
- **La montée en flèche:** À partir de 2017, il a connu une hausse spectaculaire, atteignant des sommets historiques, avant de subir des corrections importantes.

- **La volatilité:** Le cours du Bitcoin est caractérisé par de fortes fluctuations, ce qui en fait un actif très risqué.

Quelques chiffres clés:

- **2011:** Le Bitcoin s'effondre de 33 dollars à 2,5 dollars.
- **Fin 2017:** Il atteint près de 20 000 dollars.
- **2021:** Il dépasse les 68 000 dollars.

- **2024:** le cours du Bitcoin a dépassé ce 4 décembre le seuil historique des 100 000 dollars.

Les risques associés au Bitcoin selon les experts

Les experts s'accordent à dire que le Bitcoin présente des risques importants :

- **Volatilité extrême:** Le cours du Bitcoin peut varier



considérablement en peu de temps, entraînant des pertes importantes pour les investisseurs.

- **Réglementation incertaine:**

Le statut juridique du Bitcoin n'est pas clairement défini dans de nombreux pays, ce qui crée un environnement réglementaire incertain.

- **Risque de bulle spéculative:**

Certains experts craignent que le Bitcoin ne soit une bulle spéculative qui pourrait éclater à tout moment.

- **Utilisation à des fins illicites:**

Le Bitcoin peut être utilisé pour des activités illégales telles que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

- **Risque technologique:**

La sécurité des plateformes d'échange et des portefeuilles de Bitcoin peut être compromise, entraînant des pertes financières pour les utilisateurs.

- **Énergie consommée:**

Le processus de minage des Bitcoins consomme une quantité d'énergie considérable, ce qui soulève des questions environnementales.

En résumé, investir dans le Bitcoin est considéré comme un

investissement très risqué. Il est important de bien se renseigner et de ne pas investir plus que l'on est prêt à perdre.

Pourquoi investir dans le Bitcoin ?

Malgré les risques, certains investisseurs sont attirés par le Bitcoin pour plusieurs raisons :

- **Potentiel de rendement élevé:**

Historiquement, le Bitcoin a offert des rendements très élevés, bien que volatils.

- **Décentralisation:**

Le Bitcoin n'est contrôlé par aucune institution financière, ce qui séduit certains investisseurs.

- **Protection contre l'inflation:**

Certains considèrent le Bitcoin comme une réserve de valeur à long terme.

En conclusion, le Bitcoin est un actif complexe et risqué. Avant d'investir, il est essentiel de bien comprendre les mécanismes sous-jacents et de consulter un conseiller financier.

Cet article a un but informatif et ne constitue en aucun cas un conseil en investissement.

Emprunt obligataire

Le trésor public a réussi à lever 1 345,5 millions de dinars pour la quatrième tranche de l'Emprunt national 2024, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 720 millions de dinars, soit un taux de réponse de 187%, à indiqué vendredi, à l'Agence TAP, le directeur général de Tunisie Clearing, Maher Zouari.

Les montants souscrits, lors de la période du 20 novembre au 04 décembre 2024, proviennent des intermédiaires en bourse et des banques avec des taux de souscription respectifs de 75% et 25%, a-t-il ajouté.

La catégorie B (une durée de remboursement de 7 ans) a permis de mobiliser 775,2 MD, ce qui représente 57,6% du montant global de la quatrième tranche de l'emprunt obligataire national pour l'exercice 2024.

Quant aux souscriptions pour une durée de 10 ans (catégorie C), elles ont atteint 564,9 MD, soit 42,0% du montant total.



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

إننت أقوى

La force d'une entreprise en pleine croissance réside dans ses partenaires de confiance

Attijari bank est votre soutien inconditionnel à chaque étape de votre voyage entrepreneurial.

À Attijari bank, nous comprenons les défis auxquels toutes les petites et moyennes entreprises sont confrontées. C'est pourquoi nous nous engageons à être là pour vous avec des solutions adaptées et un accompagnement personnalisé. Nous vous offrons des formations gratuites, un réseau solide pour le networking, et surtout, une épaule sur laquelle vous pouvez compter.

www.attijaribank.com.tn



Journées de l'Entreprise 2024 - Kamel Madouri

« Les entrepreneurs sont un moteur de croissance et des acteurs de changement »

« Une réflexion commune et un échange fructueux pour faire face aux défis, aux changements géopolitiques, climatiques et technologiques pour faciliter l'adoption de bonnes politiques mais aussi pour encourager le développement de bonnes pratiques entre l'Etat et le secteur privé. C'est en substance le message adressé, à l'assistance, par Kamel Madouri, chef du Gouvernement à l'ouverture de la 38ème édition des Journées de l'Entreprise placées sous le haut patronage du président de la République

et consacrées cette année au thème : "L'Entreprise et les Grands Changements : Adaptation et Opportunités".

Le Chef du Gouvernement a passé en revue les mesures prises par l'Etat au profit du secteur privé. Il a rappelé que nombre de pays ont revu leurs stratégies commerciales et partenariats pour servir au mieux les intérêts respectifs de leurs pays. Il s'est adressé au Vice-Premier ministre et ministre de la Santé libyen Ramadan Abou Jannah, l'assurant du désir de l'Etat tunisien pour une meilleure intégration entre la Libye et la

Tunisie, pour une libre circulation des marchandises et des personnes et pour un partenariat plus solide, efficient et utile au profit des deux pays.

Le ministre libyen intervenant plus tôt avait appelé à une dynamique économique plus importante principalement dans les zones frontalières et à plus de souplesse dans les échanges de services entre les deux pays.

Le Chef du Gouvernement a insisté sur l'importance de la complémentarité entre le secteur public pour réaliser le décollage économique escompté.



« L'Etat est aussi décidé à réaliser un développement économique inclusif qui favorise une économie centrée sur les personnes. Nous plaidons pour le compter sur soi et pour plus de justice sociale »

L'Etat s'engage, a déclaré le chef du Gouvernement, à appuyer les entreprises. « Nous voulons un climat d'investissement encourageant et incitatif et défendons une économie compétitive, une concurrence loyale pour plus d'investissements locaux et étrangers. Nous planchons sur l'amélioration des cadres légaux des marchés publics en les considérant comme un levier pour la croissance économique».

Les entrepreneurs sont un moteur de croissance et des acteurs de changement garants de la prospérité et du développement économique a assuré Kamel Madouri qui a insisté sur l'importance de la prise en compte des nouveaux impératifs économiques tels la transition énergétique et écologique ainsi que celle technologique, l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

«L'impact des fléaux et des pandémies tels le Covid+ a changé la donne sur les marchés internationaux. Aujourd'hui, il s'agit de diversifier les marchés et les centres de production».

Aujourd'hui l'Etat tunisien est résolu à réduire la fracture numérique entre les régions, à digitaliser l'administration publique, à assurer son autosuffisance, à appuyer l'économie verte et soutenir les entreprises qui choisissent des modèles écologiques.

Transformer l'Administration publique en un exemple d'efficacité par la numérisation, la simplification des procédures et l'assouplissement des réglementations, Fixer une liste de papiers, adapter les cursus de l'enseignement aux besoins du marché du travail, revoir les cadres réglementaires et incitatifs pour l'investissement, accompagner, soutenir orienter, encourager l'investissement à tous les niveaux, superviser la bonne marche de la réalisation des projets publics, ce sont là les lignes directrices du gouvernement Madouri.

Espérons que la machine suivra et prions aussi pour qu'au climat d'affaires délétère où la peur a longtemps remplacé l'audace d'investir succédera celui du rétablissement de la confiance entre haute administration publique et le secteur privé et le désir de se projeter de nouveau dans une Tunisie où l'homme d'affaire est respecté parce que créateur de richesses et non haï parce que bien nanti!

Amel Belhadj Ali

9 milliards

Au cours du premier trimestre 2025, la Tunisie devra rembourser environ 9 milliards de dinars de service de la dette, dont 3,3 milliards de dinars devront être versés en une seule journée en janvier 2025, au titre d'un emprunt obligataire contracté en 2015, a indiqué la ministre des Finances, Sihem Boughdiri Nemsia.

Intervenant, lors d'une séance plénière tenue, au palais du Bardo et consacrée à l'examen d'un article relatif à l'emprunt de l'État auprès de la Banque centrale de Tunisie (BCT) d'un montant de 7 milliards de dinars en 2025, tout en affirmant que cet emprunt n'affectera pas les réserves en devises.

Et d'expliquer que le montant sollicité auprès de la BCT, tel qu'il est proposé dans le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, reste inférieur au service de la dette à rembourser, au cours du premier trimestre qui s'élève à 9 milliards de dinars, dont environ 5,1 milliards de dinars sont destinés au remboursement de la dette extérieure.

Nemsia a fait savoir, à cette occasion, que la Tunisie devra rembourser, en janvier 2025, près de 4,2 milliards de dinars au titre du service de la dette.



Journées de l'Entreprise 2024 - Amine Ben Ayed :
"L'IACE, Une force de propositions"

L'Institut s'emploie à pérenniser le partenariat entre les décideurs nationaux, les chercheurs universitaires ainsi que les chefs d'entreprise. Soit, une participation active au renouveau managérial.

Heureuse coïncidence pour l'IACE. Lors de son speech au panel d'ouverture officielle des Journées de l'Entreprise de Sousse (JES), Amine Ben Ayed, président de l'IACE, relevait que la 38^e édition des Journées survient l'année où l'Institut célèbre son quarantième

anniversaire. Quarante ans au service de l'entreprise et du dialogue entre le public et le privé. Trajectoire vertueuse car génératrice des meilleures pratiques managériales. Et fructueuse car elle débouche sur une coopération élargie, entre les milieux d'affaires au niveau de la région.

Neutralité et objectivité

La 38^e édition, comme de coutume, s'est tenue sous le haut patronage du Président

de la République. C'est le signe que les travaux de l'IACE ont constamment mérité des égards de l'Etat, rappelle Amine Ben Ayed, en considération de leur approche objective. Et à la fois citoyenne. L'inauguration officielle des JES a été assurée par le Chef du Gouvernement, Kamel Maddouri en présence de Ramdhane Abou Jennah, Vice premier ministre libyen, invité d'honneur des Journées. En clair l'IACE apporte sa touche d'expertise afin d'enrichir le dialogue entre les milieux

d'affaires et les pouvoirs publics tout en valorisant la touche du management national. En effet les chefs d'entreprise gardent bon moral contre mauvaise conjoncture internationale. Ils croient que chaque difficulté recèle une opportunité. Ce qui n'est pas chose aisée. Mais c'est là une conviction professionnelle. Et une obligation managériale car c'est à ce prix que l'entreprise entretient sa résilience, moteur de sa compétitivité.

S'adapter au changement

Le climat d'affaires mondial

n'est pas de tout repos. Les changements géopolitiques s'enchaînent entraînant un bouleversement des échanges commerciaux. La perturbation des monnaies, des marchés et la remise en cause du credo du libre-échange heurtent l'agenda des chefs d'entreprises. Qu'importe, il faut s'accrocher scande avec résolution Amine Ben Ayed. L'économie internationale est en pleine turbulence. Et, envers et contre toutes ces contrariétés, les entreprises tunisiennes en arrivent à se résoudre à composer avec le retour du protectionnisme. Et garder la

tête hors de l'eau. Il relève avec soulagement que le pays ne manque pas de répondant. En effet, en plein effort de mise en place d'un nouveau modèle de développement, le pays fait feu de tout bois. Amine Ben Ayed relève que 39 chercheurs tunisiens ont été choisis parmi le collectif des chercheurs les plus influents dans le monde. Et, l'IACE, pour sa part, ne manque pas d'allant. Dans la foulée il a annoncé l'ouverture imminente d'un bureau de l'IACE en Libye.

Ali DRISS

Kia Green Deal
Financez votre futur électrique.

KIA | مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA

Tarification Exclusive et Exceptionnelle

8 ANS GARANTIE BATTERIE



16%

Un taux de chômage persistant de 16%, soit 667 mille personnes sur un total de population active estimée à 4,2 Millions d'individus dont 3,5 millions occupés. Ce niveau de chômage masque Toutefois d'importantes disparités. Le taux de chômage des jeunes âgés entre 15 et 24 ans étant le plus élevé (40,5%) suivi de ceux des diplômés de l'enseignement supérieur (25%) et des femmes (22,1%)- INS



1,6 million

Selon l'Institut national de la statistique (INS) l'économie informelle emploie 1,598 million de personnes. L'emploi informel se répartit par secteur avec 26,5% dans l'agriculture et la pêche, 9,4% dans l'industrie manufacturière, 22,4% dans l'industrie non manufacturière et 41,7% dans le secteur des services. Le manque à gagner pour l'Etat en termes de recettes fiscales sur les personnes physiques et les sociétés s'élève à 7,394 milliards de DT en 2024.



101 milliards \$

Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Chine était la première destination des exportations des économies en développement d'Afrique en 2022, avec une valeur de 101 milliards de dollars, suivie par l'Italie (46 milliards de dollars), l'Inde (42 milliards de dollars) et l'Espagne (39 milliards de dollars).



24,1°C

En octobre 2024, la température moyenne générale a atteint 24,1°C, elle était supérieure à la moyenne de référence de 2,1°C. Avec cet écart, il est classé le 4eme mois d'octobre le plus chaud depuis 1950, selon le «Bulletin Climatologique Mensuel» publié, vendredi, par l'institut national de la météorologie (INM).



De 13 à 19%

L'une des mesures qui a suscité le plus de remous sur la place publique est celle de l'augmentation de la TVA de 13 à 19% sur les logements acquis auprès des promoteurs immobiliers. Une mesure contestée en 2021 et maintenue à 13% pour les années 2022/2023,2024 et remise à l'ordre du jour pour l'année 2025.



2 pour le prix de 1

Les acquéreurs peuvent aussi, au lieu d'acheter un S+4 à 700.000 dinars, acheter deux S+1 à 350.000 dinars chacun et les ouvrir l'un sur l'autre ! C'est dire que lorsque les mesures fiscales deviennent difficilement supportables, on trouve les moyens de les contourner ce que personne ne souhaite dans notre pays.



Entre 7 et 19%

La taxe des 19% reportée depuis 4 ans a fait l'objet d'un grand débat au parlement pour in fine parvenir à un consensus qui consiste à appliquer le taux de 7% pour le bien qui ne dépasse pas les 400 000 dinars et 19% pour celui à partir de 400 000 dinars ! Ce qui, selon certains experts, n'a aucun sens !

Journées de l'Entreprise 2024 – IACE

PME, le cheval de bataille du développement ?



Faire de la place aux SAS et aux entreprises communautaires

Le panel a initié un débat de haute facture. La physionomie entrepreneuriale dans notre pays a évolué, il faut bien le reconnaître. A la faveur du Start Up Act, on a lancé la nouvelle formule de la Société à Actions Simplifiées (SAS).

Et depuis l'affaire est lancée. Tout récemment on a également promu les entreprises communautaires qui est une souche évoluée des sociétés mutuelles. Toutes deux sont des concepts' adaptés à des appels d'investissement précis. Et leur configuration a été optimisée.

«Nous affichons une préférence affichée en faveur des PME. N'est-ce pas une façon de ne pas faire grand cas des enseignements de la rationalité économique ?»

Cependant on ne peut leur faire quitter leur domaine naturel de

Tout est focalisé sur la promotion et l'assistance à la PME. Est-il, cependant, raisonnable de ne pas tenir compte des grands groupes pour renforcer le standing de l'économie ?

Il est entendu que la PME est la colonne vertébrale du tissu économique tunisien. Les attributs de dynamisme et de réactivité de la PME ne sont plus à démontrer. Cependant la pérennité de cette catégorie d'entreprise n'est pas acquise

pour autant. Par ailleurs peut-on tabler sur le seul apport des PME pour structurer la politique sectorielle du pays ?

Nous soulevons cette observation qui est en réalité une objection déguisée face à l'étendue des préoccupations que le pays accorde aux PME. Et l'IACE verse dans le même penchant. Et cet esprit a prévalu une fois encore lors du panel consacré aux leviers du développement lors de la 38ème édition des journées de l'entreprise.



fonctionnalités. Elles apporteront leur part à la croissance économique en créant de la valeur ajoutée et dans la foulée, de l'emploi. Par-delà cette appréciation nous observons que dans le pays nous usons de coquetterie managériale. Nous affichons une préférence affichée en faveur de la PME. N'est-ce pas une façon de ne pas faire grand cas des enseignements de la rationalité économique.

L'impératif de répondre, "quoi qu'il en coûte" aux soucis de la PME !

Le débat a fait une large part aux recommandations du collège des experts mis en place par l'IACE. Trois axes ont été privilégiés. Il y a d'abord l'accès au financement. En second vient l'attractivité des compétences par les entreprises. Last but not least, on trouve la configuration du modèle économique.

Il est vrai que ce sont des soucis qui concernent les PME, mais les réponses qui peuvent servir de repères sont souvent trouvées par les grands groupes lesquels disposent des moyens financiers certes, mais également du ressort managérial et par-dessus tout du potentiel intellectuel pour concevoir des parades salutaires. Et en bout de course il appartiendra aux PME de les implémenter.

Au début des années 60' quand notre pays était sous la pression de l'appétit de développement que l'on devine il a porté son choix sur les PMI. Il faut comprendre Petites et Moyennes Industries. Les vecteurs les plus à même de concrétiser cet objectif étaient les PME. Mais ceci ne vaut pas exclusion des grands groupes. Qu'est-ce qui a manqué depuis ? La réponse est tout nette et autant l'annoncer tout haut, de toute bonne foi, il s'agit de la dynamique de concentration.

«**Les rapprochements d'entreprises, et en particulier les fusions-acquisitions, ont été présentés comme une solution pour renforcer notre compétitivité face à la mondialisation.**»

Les rapprochements d'entreprises, et en particulier les fusions-acquisitions, ont été présentés comme une solution pour renforcer notre compétitivité face à la mondialisation. Les consortiums ont certes permis de répondre à certaines contraintes, mais leur caractère temporaire et circonstanciel ne suffit pas à garantir notre pérennité. L'exemple des indices boursiers mondiaux, comme le

Nomination

La Présidence de la République a annoncé, vendredi 5 décembre 2024, la nomination de Mourad Abdesslem en tant que Vice-Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), selon le décret n° 2024-630 du 3 décembre 2024 publié au JORT.

Il convient de rappeler que Fethi Zouhair Nouri occupe actuellement le poste de Gouverneur de la BCT.

L'Article 52 de la loi organique n°34 de l'année 2016 relative à la BCT stipule que le Gouverneur délègue au vice-gouverneur les prérogatives nécessaires pour l'exercice de ses attributions.

SP 100 ou le CAC 40, illustre bien l'importance de disposer de grandes entreprises pour peser sur les marchés.

Ali DRISS

Journées de l'Entreprise 2024 – IACE

Une exigence d'adaptation pour assurer la croissance



marchés et des réglementations. Savoir s'adapter permet aux entreprises de faire une transition réussie et d'ajuster leurs managements et stratégies aux mutations rapides du monde et d'améliorer produits et services pour rester pertinente.

Dans l'incertitude, les entreprises doivent apprendre à tirer leur épingle du jeu, trouver des opportunités là où on pensait rencontrer des obstacles, user d'agilité et s'améliorer constamment.

“Le but de ces journées est de mettre en place un réseau d'actions et d'échanges pour le bien des entreprises” a conclu Nejia Gharbi et Coordinatrice des journées de l'Entreprise.

Un véritable changement, c'est de cela qu'a besoin le paysage entrepreneurial national, espérons que les journées de l'entreprise placées sous le haut patronage du président de la République représenté par Kamel Madouri, Chef du Gouvernement initieront ce changement.

S'adapter ou mourir, c'est le défi auquel sont confrontées les entreprises qui évoluent dans un environnement incertain et dans un contexte international, le moins qu'on puisse dire périlleux, et qui menacerait même la stabilité financière internationale selon certains experts.

Le thème choisi pour la 38ème édition des “Journées de l'Entreprise” cette année a été : “L'Entreprise et les Grands Changements : Adaptation et Opportunités”

“Les changements géopolitiques,

géostratégiques ont un impact direct sur les entreprises dans notre pays tout comme les différentes révisions des cadres réglementaires et légaux dont les réglementations commerciales et de travail, d'où l'importance pour nous d'accompagner toutes les évolutions internationales ou nationales” a déclaré Amine Ben Ayed, président de l'IACE.

La capacité d'adaptation permet aux entreprises de s'adapter efficacement aux changements, géopolitiques, impact des nouvelles technologies, de l'IA, des nouvelles pratiques commerciales, des tendances des

A.B.A

Journées de l'Entreprise 2024 – Ramdhan Bou Jenah

“Activer la complémentarité de nos économies”



Braver les défis, hâter la décentralisation, diffuser le développement régional et mettre en valeur les régions frontalières dans une optique d'intégration économique.

Le rapprochement économique entre la Tunisie et la Libye est une priorité conjointe, laissait entendre Ramdhan Bou Jennah, vice premier ministre de Libye. L'hôte libyen a chamboulé son agenda et décalé des engagements pris bien avant afin de prendre part aux JE de Sousse. Le rendez-vous est opportun et l'assistance bien ciblée. La tribune de l'IACE a toujours accueilli des invités libyens de marque. Un partenariat de longue date lie les deux parties.

Un vaste programme de réformes

La Libye met de l'ordre dans son économie. Elle s'active à réformer à tout va. Elle ambitionne de revenir sur la scène mondiale, valorisant ses nombreux atouts. L'Etat lance des chantiers structurants nombreux. Et s'attaque à l'épineux dossier du développement régional. Parmi les chantiers prioritaires Ramdhan Bou Jennah évoque le programme de mise en valeur du sud du territoire libyen. Et dans cette perspective, un protocole d'accord avec l'IACE a été signé. L'IACE offrira ses prestations pour l'étude de faisabilité du programme. C'est, à l'évidence un pas de plus pour pérenniser les concertations stratégiques entre nos deux pays.

Une ouverture sur l'Algérie

Les experts de la Banque Mondiale

en évoquant les échanges économiques entre la Tunisie et la Libye utilisent l'expression "De facto intégration". Mais rien n'est pour autant définitivement acquis et de ce point de vue il est capital de pérenniser le réflexe de concertation entre les deux parties. Ah si l'on pouvait faire en sorte que cette synchronisation devient fusionnelle.

Ramdhan Bou Jennah va encore plus loin. Il considère que toute jonction entre nos deux systèmes ouvre une fenêtre sur la partie algérienne. Et cela rejoint l'esprit de la conférence tripartite qui a relancé le processus de relance du partenariat économique tripartite. Il faut rendre justice à l'IACE pour avoir anticipé la question. L'institut a bien élaboré une étude intitulée plan ATLAS qui préfigure cette hypothèse.

Quoiqu'il en soit cela semble être une fatalité. Pour le moment Libye et Tunisie font preuve d'un volontarisme positif à partir duquel on peut espérer œuvrer à une accélération du rapprochement

Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES



LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES
ET DOCUMENTS



Journées de l'Entreprise 2024 – Nouvelle législation du chèque

Quelles parades pour les entreprises ?

L'usage du chèque, du fait de la nouvelle loi, sera désormais plus restrictif. Cela pourrait gêner la trésorerie des entreprises. Les moyens alternatifs sont soit trop procéduraux, soit d'une technologie, encore peu répandue.

Les Journées de l'entreprise de Sousse, pour l'exercice 2024, ont démarré au soir du jeudi 5 courant. L'évènement initié par

l'IACE en est à sa 38ème édition. Un record ! C'est un moment de cogito managérial de forte intensité. Et les thématiques abordées revêtent une dimension d'intérêt national. Pour l'édition actuelle l'on examine le sujet suivant : "L'entreprise et les grands changements : Adaptation et opportunités"

Une exploration profonde du sujet

Au démarrage des travaux, l'on s'est penché sur la question de savoir si les entreprises se sont bien préparées aux nouvelles conditions d'usage du chèque. Un panel restreint mais hautement réactif s'est livré à un bel exercice de prospection du nouveau contexte tel que reconfiguré par la nouvelle loi. Youssef Kortobi, président du Conseil de Arab Financial Corporation, Bilal Darnaoui, PDG de Monétique

Tunisie, enfin Kamel Ben Mansour, notaire. Le panel était modéré par notre confrère Anis Morai. L'on a eu droit à une vaste exploration du sujet avec une participation intense de l'assistance. L'on a eu droit à un débat de haute facture.

Une situation dénaturée

Le chèque est, par définition, un instrument de paiement à vue. Il a été largement utilisé comme moyen de crédit. Il y a déviance financière. C'est un cas de franchissement d'espèce. Et, elle a généré des dommages collatéraux. Le rejet des chèques est devenu un fléau. Alors les débiteurs se trouvent lésés et les tireurs en sont pour leurs frais avec des verdicts lourds.

Le chèque comme instrument de crédit fait tourner le business. Mais ce raccourci est contre nature. Le législateur a fini par se saisir de la situation et cela a abouti à la loi du 2 août 2024 qui prend et accomode la situation. Elle entrera en application à partir du 2 février prochain.

Avec l'éventualité d'être repoussée au plus tard au 2 août 2024. Alors les grandes lignes de la loi sont connues. Le chèque renouera avec sa vocation originelle dans l'espoir que les utilisateurs malveillants ne lui trouvent pas de failles éventuelles. Mais alors si les opérateurs vont se priver du

chèque par quel autre instrument pourraient-ils le remplacer ?

Se rabattre sur la lettre de change

Naturellement la lettre de change est la plus indiquée pour le crédit commercial. L'ennui est qu'elle est assortie d'un formalisme contraignant. Le libellé du document est trop méticuleux.

Pour un meilleur encadrement, il convient de faire légaliser la signature du tireur pour valider sa responsabilité en cas de litige. Dans l'hypothèse d'un rejet, protêt doit être dressé dans un délai de 24 heures et pas au-delà sous peine de disqualification. Et ses recours juridiques et judiciaires sont trop séquencés. Solliciter l'injonction de payer puis aller vers un jugement exécutif.

Cela a fait que les commerçants ont accepté contre nature, le recours au crédit par chèque antidaté. L'explication étant que le chèque impayé expose son tireur à la prison et cela fait que la solidarité familiale joue souvent pour le règlement du litige. Ce moyen de pression a pesé de tout son poids.

Cependant une protection peut être obtenue avec la lettre de change. L'on peut user de recours lesquels permettent de réaliser les éléments de patrimoine du débiteur mauvais payeur. Les

bénéficiaires sont appelés à s'informer auprès de diverses institutions. Credit bureau en est une quant aux crédits de consommation de particuliers. Les Registre National des Entreprises pour la clientèle, entreprises.

Les moyens électroniques

Partant du principe que le chèque est un instrument de paiement à vue, cela suppose que la provision existe sur le compte du tireur lors de l'émission du chèque. La transition forcée vers la carte de paiement serait une parade raisonnable. On promet des cartes avec fractionnement de paiement. Et une possible extension du paiement par Wallet (mobile paiement) apporte encore davantage d'améliorations.

Cependant le saint des saints sera la plateforme interbancaire. On scannait le chèque avec un smart téléphone et l'on se connectait sur la plateforme pour s'assurer de l'existence de la provision. Et il semblerait que la plateforme pourrait dans un stade ultérieur permettre le blocage de la provision.

A ce stade le débat n'est pas encore clos et les interrogations pratiques continuent.

Ali DRISS



Fiscalité et budget de l'État

Comment la Tunisie peut-elle réconcilier fiscalité et croissance économique ?

Triompher des contrariétés du changement climatique, est d'abord une affaire de volonté. Il se trouve que cela stimule le talent managérial et l'appétit d'innovation.

Samedi 7 décembre les Journées de l'Entreprise ont célébré la clôture avec un panel de choc. Le thème choisi examine les

réponses "pilotes" en parade aux retombées des phénomènes climatiques extrêmes. Le réchauffement climatique arrive en tête des soucis des opérateurs. Sans oublier la sécheresse qui semble exclure le mode opératoire actuel autant dans l'industrie que dans l'agriculture.

Ces deux activités exerçaient


avec une certaine prodigalité qui avait cours quand l'eau était abondante. Trois individualités ont constitué un panel des plus animés. L'on a eu droit à un échantillon de cas de reconversion des modes de production, des plus réussis. Et des use cases modélisés avec des outils de calculs économiques les plus rigoureux.

Des problématiques maîtrisées

Retenez bien ces trois noms. Ce sont des titans de la prospective et des tacticiens de l'innovation. Sur terrain ils conçoivent, avec une vitesse V, la contre offensive managériale.

Abdelhamid Mnejja, DG du Génie rural et administrateur chargé de l'exploitation des eaux auprès de la SONEDE. A lui tout seul il préfigure la réactivité dont doit se parer la fonction publique. La problématique du réchauffement climatique et de son corollaire la sécheresse sont entièrement cernées.

Le pays sait exactement formaliser les contraintes et appréhender les retombées de ces deux phénomènes pénalisants. Les parades élaborées sont robustes et l'assistance, en proie aux alertes sur l'eau, à déstresser. Les calculs économiques les plus pointus ont été appliqués afin d'arrêter une stratégie de riposte, à l'échelle nationale. Cette dernière vise à apporter toute l'assistance nécessaire à l'ensemble des activités économiques.

 **«Triompher des contrariétés du changement climatique, est d'abord une affaire de volonté.»**

Tout est passé au crible. Les calculs de coûts sont faits et les choix, à titre d'exemple pour les solutions d'irrigation alternative et jusqu'aux cultures verticales sont fin prêtes. On est dans la course avec ce qu'il faut de mordant. L'Etat n'est pas en retrait par rapport à son rôle moteur.


Le secteur privé a été superbement représenté, également. Mohamed Meksi, Directeur de la R&D chez Sartex, pour l'industrie textile. Et le secteur agricole a été brillamment représenté par Mohamed Sahbi Mahjoub, PDG de "Sadira", entreprise agricole principalement exportatrice.

SARTEX : régler la maîtrise de l'énergie et stopper la pollution avec plus value économique

L'industrie textile est à un tournant de redéploiement de son process de production. Surtout sur le marché international où le rouleau compresseur de la décarbonation commande la sélection des entreprises. Il s'agit d'un palier de transition existentielle. Prise en ciseaux par la problématique de la compétitivité et l'agenda environnemental, l'industrie textile ne peut performer qu'au prix d'une sortie par le haut.

Et tout le programme de Up Grading suivi par Sartex, superbement exposé par Mohamed Meksi restituent toute

la pertinence des choix retenus. L'entreprise s'est engagée dans un plan de recyclage de ses eaux usées. Elle récupère ses rejets et valorise ses résidus, réalisant une économie avantageuse de coûts.

 **«Les entreprises tunisiennes sont à un tournant de redéploiement de leur process de production.»**

En matière d'énergie électrique, la démarche de Sartex est nourrie des mêmes soucis de prévenance environnementale et de calcul marchand. L'entreprise s'est dotée d'une centrale électrique pour la production d'énergie et d'un dispositif de co-génération pour la production de chaleur. Là encore l'autonomie est assurée et l'entreprise tourne en toute aisance. Gains de coûts garantis. L'exploit de Sartex est que l'entreprise casse un credo managérial, car elle développe une expertise supplémentaire en dehors de son cœur de métier ! Sans se disperser !

Sadira : L'agriculture prise sous le feu de la sécheresse et du rendement financier

Assoiffé par la sécheresse l'irrigation traditionnelle est mise en échec. L'eau manque, et il faut apprendre à basculer vers



la culture sobre, soutient avec amertume mais sans résignation, Mohamed Sahbi Mahjoub.

Les exploitants sont appelés à une culbute technique. Rationner oui mais avec de la ruse. Un quantum d'eau quand il est séquencé sert mieux la croissance de la plante que s'il était administré en une seule fois. Cela a l'air simple mais c'est méritant de le trouver car c'est une recette gagnante. Cela améliore la récolte ainsi que les résultats de l'entreprise.

«L'agriculture est d'abord et avant tout garante de notre indépendance alimentaire.»

Pareilles recettes bénéfiques, notamment pour la détection de souches adaptées à la sécheresse, Mohamed Sahbi Mahjoub en développe à profusion jusqu'à ne plus avoir soif. Mais là ne s'arrête pas l'effort d'innovation managériale. La carte agricole nationale peut être reconfigurée.

Au Maroc, pays proche et opérant avec des contraintes similaires aux nôtres, une superficie modeste de 12.000 ha destinée à la culture de la myrtille et de la framboise générerait un chiffre d'affaires de un milliard d'euros. Sous nos cieux cette

même recette nous immobilise 1.600.000 ha d'oliviers.

Ne cédon pas à la facilité l'agriculture, précisera Mohamed Sahbi Mahjoub, est d'abord et avant tout garant de notre indépendance alimentaire. Cependant les fenêtres de performance ne doivent pas être fermées ni négligées, nous rappelle l'expérience de Sadira.

Les transformations sont en marche

Ah ! Quel finish ! Les transformations managériales sont en marche. Elles sont appliquées avec succès par le peloton de tête car aux prises avec le "mur du son" de la compétitivité sur le marché international.

Les usages des entreprises tunisiennes prouvent que le thème des journées illustre bien le répondant des managers tunisiens. Ils ont pu maîtriser et domestiquer les solutions les plus avancées. Le pays se convertit à une nouvelle rationalité économique, avec superbe. A l'évidence, ce sont les entreprises les plus prospères qui se mettent en pointe. Sauront-elle transmettre leur réactivité au reste du corps entrepreneurial national ? C'est le nouveau pari qui se pose à l'économie tunisienne.

Ali DRISS

Trafic aérien

Le trafic aérien des passagers via les aéroports tunisiens a enregistré, à fin novembre 2024, une hausse de 9,4% par rapport à la même période de l'année 2023, pour se situer à 8 963 615 "mouvements passagers", selon les statistiques publiées par l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA).

Cette tendance haussière a concerné la majorité des aéroports tunisiens, avec une augmentation de 8,8% pour l'aéroport international de Tunis-Carthage.

(6 677847 mouvements passagers), de 12,7% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (2 110843 mouvements), de 97,9% pour l'aéroport international de Tozeur-Nefta (28 133 mouvements) et de 7 % pour l'aéroport international de Tabarka-Ain Draham(2626 mouvements).

En revanche, l'aéroport international de Sfax-Thyna a enregistré une régression de son trafic aérien de 11,1% avec 143 046 mouvements.

Pour les aéroports exploités par l'OACA et par la société TAV Tunisie, une progression de 13% a été enregistrée par rapport à la même période de l'année 2023 (11 741 201 passagers).

Kiosque Numérique



HORS-SÉRIES



LE MAG



REVUES, ÉTUDES ET DOCUMENTS



EBOOK

Fiscalité et budget de l'Etat

Comment la Tunisie peut-elle réconcilier fiscalité et croissance économique ?



Dans l'épisode 41 du podcast CJD Talks 2024, les intervenants explorent les défis cruciaux pour l'économie tunisienne, notamment en matière de fiscalité et de gestion budgétaire.

1. L'importance de la fiscalité dans le budget de l'État

Le budget national repose sur une planification rigoureuse qui doit équilibrer les dépenses prioritaires, comme l'éducation et la santé, avec les ressources limitées de l'État. L'impôt joue un rôle central, mais la pression fiscale croissante pèse sur une majorité d'entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), sans apporter les investissements nécessaires

pour renforcer les secteurs clés.

2. Les enjeux de l'investissement

Le climat d'investissement en Tunisie est entravé par un manque de clarté fiscale et une absence de politiques incitatives stables. Les investisseurs, face à une fiscalité fluctuante, peinent à planifier à long terme, ce qui freine le développement économique.

3. L'impact des réformes fiscales

Depuis 2014, plusieurs réformes fiscales ont modifié les taux appliqués aux entreprises, avec des ajustements annuels affectant différemment les secteurs

industriels, commerciaux et agricoles. Ces changements constants nuisent à la prévisibilité et à la compétitivité, notamment pour les grandes entreprises réalisant des chiffres d'affaires élevés.

4. L'économie parallèle et le défi de la formalisation

Un autre enjeu majeur est la lutte contre l'économie informelle, qui représente une part importante de l'activité économique mais échappe aux obligations fiscales. Des politiques ciblées pourraient intégrer ces acteurs dans le circuit économique formel.

5. L'avenir économique : entre urgences sociales et développement structurel

Les budgets récents privilégient des mesures sociales urgentes, au détriment des investissements structurants. Pour garantir un avenir stable, il est crucial d'établir un équilibre entre les impératifs sociaux et les besoins d'investissement dans l'infrastructure, l'éducation et la santé.

Les banques islamiques poursuivent leur croissance en 2023



En 2023, le résultat net global des 7 banques islamiques a augmenté de 11,1% par rapport l'année 2022 pour se situer à 140 MD, et ce, compte tenu d'un effort net de provisionnement de 62 MD, selon la 13ème édition du rapport annuel sur la Supervision Bancaire Exercice 2023, publiée vendredi, par la Banque centrale de Tunisie([BCT](#)).

De même, le PNB des banques islamiques a connu une amélioration de 10,1%, contre 7,2% l'année précédente, qui reste dominée par la marge de profit dont la part dépasse 70%.

Conséquemment à ces évolutions, les indicateurs de rentabilité de ces banques ont poursuivi leur amélioration. Selon le rapport de la BCT, l'activité des banques islamiques s'est caractérisée par la consolidation de leur part de marché en termes de crédits de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 7,4%.

Les parts de marché de ces banques en termes de total actif et de dépôts ont augmenté de 0,2 point de pourcentage pour s'établir respectivement à 6,9% et 8%. De même, les emplois

d'exploitation des banques islamiques s'élèvent, au terme de l'année 2023, à 8 518 MD enregistrant une augmentation de 10,2% (contre 4,5% en 2022). Pour le portefeuille de crédits des banques islamiques, il s'élève à 7943 MD et demeure dominé par les opérations de Mourabaha (soit 71,5%) suivies par les opérations d'Ijara avec une part de 15,5%.

Les ressources d'exploitation des banques s'adonnant à des opérations islamiques ont évolué de 9,4% pour atteindre 8415 MD à fin 2023 dont 8 313 MD sont constituées des dépôts (contre 7604 MDT à fin 2022).

La structure des dépôts des banques islamiques demeure quasiment inchangée avec 44,1% de comptes d'épargne, 31,6% de comptes à vue et 22,2% de dépôts participatifs.

L'encours des créances classées des banques islamiques a augmenté de 9,1% pour se situer à 577 MD à fin 2023 contre une quasi-stagnation une année auparavant.



HORS-SÉRIE

Magazine numérique

+20K

Exemplaires (Par édition)





La Bourse de Tunis clôture la semaine dans le vert

La Bourse de Tunis a affiché une tendance haussière durant la semaine, du 02 au 06 décembre 2024. L'indice phare de la Bourse s'est bonifié de 0,8 % à 9940,27 points, selon l'analyse de l'intermédiaire en bourse "Tunisie Valeurs".

Depuis le début de l'année en cours, le TUNINDEX ramène sa performance annuelle à 13,6 %, une performance qui reste tout de même louable au vu de la morosité ambiante.

La première semaine du mois de décembre a été marquée par une légère amélioration du rythme des échanges, cumulant une

enveloppe de 24,6 MD, soit une moyenne quotidienne de 4,9 MD.

Analyse des valeurs:

Le titre SANIMED s'est offert la meilleure performance de la semaine. L'action s'est envolée de 20,3 % à 0,890 D, dans un flux dérisoire de 33 mille dinars.

Le titre SOTEMAIL a réussi à se distinguer sur la semaine. L'action du spécialiste en céramique s'est redressée de 18,5 % à 2,370D, dans un maigre volume de 19 mille dinars.

Le titre AeTECH a accusé la plus forte correction à la baisse de la

semaine. L'action a reculé de 11,1 % à 0,240 D, dans des échanges anémiques de 3 mille dinars.

Sans faire l'objet de transactions, le titre STB a figuré parmi les perdants de la semaine. L'action de la banque publique a baissé de 5 % à 2,830 D.

AMEN BANK a été la valeur la plus active de la semaine (un volume de 7,3 MDt). L'action a accaparé 29,7 % du volume du marché.

Aucune transaction de bloc n'a été réalisée sur la semaine.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

12/12/2024

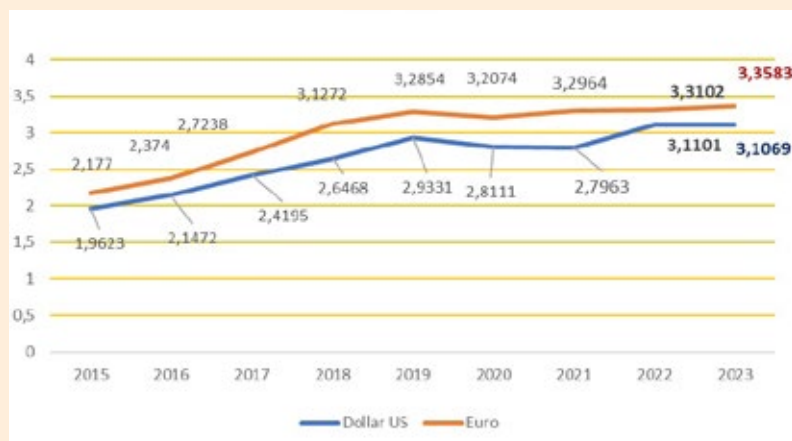
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2369
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2357
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1615
LIVRE STERLING	GBP	1	4,0343
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,8538
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1816
FRANC SUISSE	CHF	10	35,6617
EURO	EUR	1	3,3235
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6494
Yuan Chinois	CNY	1	0,4361

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,2005	3,3759
6 MOIS	3,2379	3,4240

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
13/12/2024

8,00%
TID
13/12/2024

7,99%
TMM
Novembre 2024

7,00%
TRE
Décembre 2024

25,41
Milliard
Avoirs en devise
13/12/2024

114
Jours
d'importations
13/12/2024



Tunindex

9 940,27

Var. Année **13,60 %**
06/12/2024

Tunindex 20

4 392,32

Var. Année **14,81 %**
06/12/2024

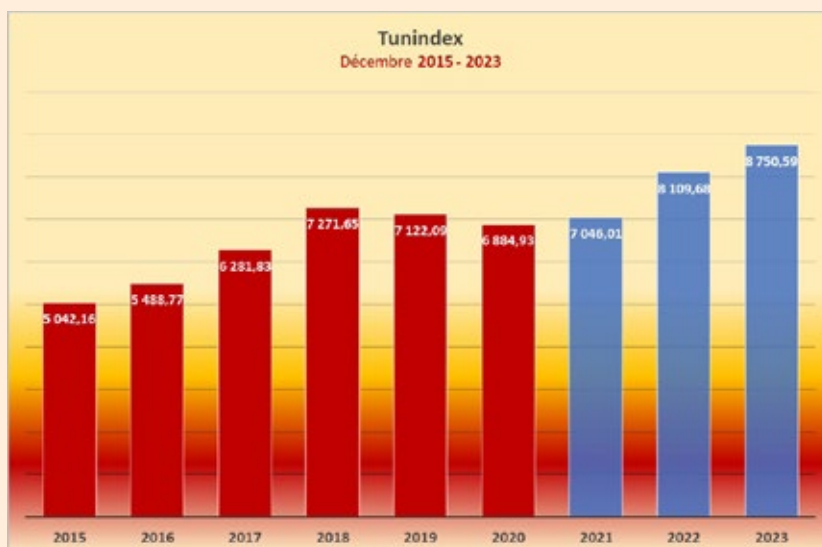
Volume semaine **68,151** Million DT

Capitalisation **26,27** Milliard DT

PER marché **9,25**
(Octobre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 428,98	13,39%
8300	Banques	6 890,65	12,95%
8500	Assurances	15 088,00	5,94%
8700	Services Financiers	12 391,62	34,92%
5000	Services aux Consommateurs	3 147,78	4,84%
5300	Distribution	4 959,31	4,84%
3000	Biens de Consommations	8 150,09	16,06%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 009,37	14,66%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 621,82	20,76%
2000	Industries	1 846,14	11,27%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	797,32	12,69%
1000	Matériaux de Base	5 105,57	30,75%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SANIMED		20,78%
SOTEMAIL		18,18%
UADH		16,67%
OFFICE PLAST		13,59%
ASSUR MAGHREBIA		5,56%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
AETECH		-7,69%
STB		-5,03%
CIMENTS DE BIZERTE		-4,26%
SIPHAT		-3,64%
SOTIPAPIER		-1,61%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE		-52,13%
SOMOCER		-42,47%
ALKIMIA		-40,88%
STIP		-36,12%
MIP		-35,71%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
MPBS		127,99%
SOTETEL		82,50%
LAND OR		75,00%
CELLCOM		44,65%
SIPHAT		40,96%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		06/12/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 729,298
BANQUES								11 278,877
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	35,390	36,400	2,85%	8,66%	1 101,610
ATB	1	100 000 000	2,700	2,880	2,900	0,69%	7,41%	290,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	12,120	12,370	2,06%	3,51%	588,812
BIAT	5	35 700 000	91,900	94,120	95,200	1,15%	3,59%	3 398,640
BNA	5	64 000 000	8,130	8,000	8,190	2,37%	0,74%	524,160
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,030	5,030	0,00%	-6,51%	1 358,100
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,720	3,910	5,11%	-21,33%	3,910
STB	5	155 375 000	3,740	2,980	2,830	-5,03%	-24,33%	439,711
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	50,000	50,790	1,58%	10,08%	2 133,180
UBCI	5	20 001 529	22,500	21,030	21,010	-0,10%	-6,62%	420,232
UIB	5	32 560 000	25,900	23,370	23,290	-0,34%	-10,08%	758,322
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,800	8,740	-0,68%	0,46%	262,200
ASSURANCES								1 354,073
ASTREE	5	6 000 000	48,500	43,940	43,940	0,00%	-9,40%	263,640
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	50,000	50,000	0,00%	2,56%	133,000
STAR	10	2 307 693	176,700	176,900	177,800	0,51%	0,62%	410,308
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,900	7,900	0,00%	9,72%	158,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	49,500	52,250	5,56%	-0,38%	235,125
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,000	6,160	2,67%	1,99%	154,000
LEASING								739,263
ATL	1	32 500 000	3,600	4,200	4,250	1,19%	18,06%	138,125
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,800	3,900	2,63%	20,37%	27,300
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,300	2,300	0,00%	15,00%	69,000
CIL	5	7 000 000	19,190	25,000	25,000	0,00%	30,28%	175,000
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,390	7,400	0,14%	40,42%	81,400
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,100	19,650	2,88%	16,96%	54,038
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	18,000	18,000	0,00%	38,46%	194,400
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								357,085
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,940	10,790	-1,37%	26,94%	302,120
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,270	9,270	0,00%	3,00%	8,955
INDUSTRIES								10 346,149
HOLDING								2 314,051
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,490	9,550	0,63%	7,06%	767,820
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,570	8,590	0,23%	7,38%	1 546,231
AGRO-ALIMENTAIRE								4 037,621
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	16,290	16,300	0,06%	39,32%	894,988
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	10,400	10,500	0,96%	75,00%	144,735
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,890	11,850	-0,34%	-4,82%	2 932,875
SOPAT	1							0,000
PHARMACEUTIQUE								240,900
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	5,500	5,300	-3,64%	40,96%	9,540
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,100	7,230	1,83%	-3,34%	231,360
COMPOSANTS AUTOMOBILE								42,634
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,680	0,700	2,94%	-16,67%	16,800
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,430	0,430	0,00%	-18,87%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	2,770	2,900	4,69%	-36,12%	12,203

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		06/12/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								782,669
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,220	2,220	0,00%	12,69%	762,847
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,470	0,450	-4,26%	-52,13%	19,821
CHIMIE								399,412
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	96,100	100,000	4,06%	23,27%	163,750
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	17,600	17,600	0,00%	-40,88%	34,272
ICF	10	2 100 000	71,400	95,420	95,900	0,50%	34,31%	201,390
INDUSTRIES DIVERSES								2 373,997
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,180	12,240	0,49%	-23,26%	119,964
MPBS	2	10 334 430	5,360	12,000	12,220	1,83%	127,99%	126,287
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,640	4,640	0,00%	-12,45%	19,722
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,030	1,170	13,59%	-4,10%	17,155
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	10,040	10,060	0,20%	10,55%	845,201
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,850	5,920	1,20%	34,55%	32,925
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,500	3,470	-0,86%	-9,16%	53,591
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	0,770	0,930	20,78%	-26,19%	11,532
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,400	0,420	5,00%	-42,47%	17,076
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	2,090	2,470	18,18%	-21,34%	85,248
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,700	12,940	1,89%	7,83%	507,953
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,590	5,500	-1,61%	-2,31%	155,013
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	14,550	14,700	1,03%	-1,67%	60,832
TPR	1	50 000 000	4,970	6,400	6,430	0,47%	29,38%	321,500
IMMOBILIER								77,059
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	35,900	35,900	0,00%	2,54%	39,490
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,900	0,00%	11,76%	29,640
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,590	1,570	-1,26%	4,67%	7,929
TECHNOLOGIE								77,807
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,260	0,240	-7,69%	-27,27%	0,534
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	6,140	6,370	3,75%	-17,27%	77,273
SERVICES								1 488,390
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								918,550
ARTES	1	38 250 000	6,500	8,010	7,930	-1,00%	22,00%	303,323
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,770	12,890	0,94%	3,29%	232,020
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,890	10,890	0,00%	-12,88%	326,700
UADH	1	36 953 847	0,650	0,420	0,490	16,67%	-24,62%	18,107
STA	1	2 000 000	19,500	18,930	19,200	1,43%	-1,54%	38,400
AUTRES SERVICES								172,989
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,290	2,300	0,44%	44,65%	10,262
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,320	0,320	0,00%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,370	0,370	0,00%	-15,91%	39,294
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	13,790	13,800	0,07%	-16,52%	119,746
TELECOMMUNICATIONS								106,754
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,500	6,570	1,08%	82,50%	30,464
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,670	0,680	1,49%	-4,23%	73,440
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								290,097
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,600	6,590	-0,15%	29,72%	86,988
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,010	7,010	0,00%	-12,27%	110,597
Monoprix	2	25 345 736	5,140	3,560	3,650	2,53%	-28,99%	92,512
<i>(Données fournis à titre indicatif) source: BVMT</i>								25 563,836



“ **Panneaux solaires**

Les taxes sur les panneaux solaires importés sont de 6% en Egypte, de 5% en Algérie, pays riche en énergies fossiles, de 2,5 % au Maroc et de 0% en Allemagne, en Belgique, en France, en

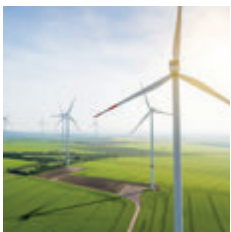
Espagne, au Kenya et au Sénégal.



Ali Kanzari, président de la Chambre syndicale nationale de l'assemblage et de la maintenance des équipements photovoltaïques

“ **Photovoltaïque**

L'UTICA, nous a lâchés. Le patronat était censé défendre les intérêts du secteur, il n'en a rien été et nous avons bien peur de voir tous les efforts de développement de l'usage des énergies renouvelables à large échelle dans notre pays voués à l'échec



“ **Occasions perdues**

La Tunisie est devenue malheureusement depuis 2011 la championne des opportunités manquées ! Nous avons été les précurseurs dans nombre de domaines et en prime dans

tout ce qui se rapporte aux énergies renouvelables et là nous trainons des pieds ! Non mais pourquoi le destin de la Tunisie est à ce point pavé d'occasions perdues ?



Dr. Lobna Karoui, AI Exponential Thinker, Stratégiste en Intelligence Artificielle pour des grands groupes internationaux

“ **Capital humain**

En Tunisie, le capital humain et intellectuel représente une de nos forces majeures. Investir dans le développement du capital humain à travers l'Education ainsi que la production des technologies sont deux leviers stratégiques pouvant accélérer le développement du pays.



Moez Soussi, expert en évaluation des politiques économiques et des projets

“ **SOUS-TRAITANCE**

Moez Soussi a semble t-il trouvé la panacée idéale. Pour lui, « les pays qui ont réussi à concilier création d'emplois et garantie de conditions de travail décentes ont opté pour la flexisécurité, sans pour autant interdire le travail intérimaire



Dr. Lobna Karoui, AI Exponential Thinker, Stratégiste en Intelligence Artificielle pour des grands groupes internationaux

“ **L'intelligence Artificielle**

L'IA est une arme puissante qui peut développer des économies prospères ou perpétuer des inégalités en menaçant la souveraineté des Etats. Ces technologies exponentielles ont instauré une dynamique contribuant à une nouvelle forme de néocolonialisme numérique, où les pays technologiquement avancés étendent leur influence à l'échelle mondiale.



Dhekra Hammami, fondatrice de « Maiti Cosmetics »

“ **Entreprendre**

Un jeune porteur de projet fait face à une panoplie de défis qui, bien que stimulants, peuvent parfois être décourageants. L'une des difficultés majeures réside dans l'accès au financement. Obtenir des fonds pour réaliser un projet, c'est comme gravir une montagne

sur une pente raide et escarpée. Il faut avoir les bons arguments, convaincre les investisseurs des opportunités que peut offrir le projet et de sa valeur, alors que souvent il n'a pas d'historique pour appuyer sa légitimité.



L'UBCI s'engage avec la startup Kumulus pour répondre aux défis de l'eau et la réduction de la consommation du plastique

Face aux défis croissants liés au stress hydrique et à la pollution par les bouteilles d'eau en plastiques, l'UBCI réaffirme son engagement en faveur de solutions durables. Avec le lancement de son partenariat avec la startup Kumulus, la banque franchit une nouvelle étape dans sa stratégie environnementale en faveur de ses employés et de ses clients.

Vendredi 29 novembre, l'UBCI a dévoilé l'installation de machines Kumulus dans plusieurs de ses sites, une innovation technologique capable de

produire de l'eau potable directement à partir de l'air. Ce projet s'inscrit dans une démarche ambitieuse de sensibilisation à l'écoresponsabilité auprès de ses collaborateurs et de ses clients pour la réduction de l'utilisation des bouteilles en plastique.

Le fonctionnement de la machine repose sur un procédé ingénieux: l'air ambiant est refroidi pour générer des gouttelettes d'eau, qui sont ensuite filtrées, minéralisées, et stockées dans un réservoir garantissant leur pureté et fraîcheur. Chaque machine

peut produire entre 20 et 30 litres d'eau potable par jour, offrant ainsi une alternative pratique et écologique à l'eau conditionnée.

L'UBCI ambitionne de déployer ces machines dans plusieurs sites à travers le pays, consolidant ainsi son rôle de pionnier en matière de développement durable et son soutien aux startups tunisiennes. À travers ce partenariat, la banque espère inspirer un changement durable dans les pratiques environnementales, tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles.



A PROPOS DE L'UBCI :

Née en 1961, l'UBCI dispose aujourd'hui d'un réseau de 102 Agences et 117 GABs opérant au cœur même des principaux centres économiques de la Tunisie.

L'UBCI offre une large gamme de produits et de services à l'attention de sa Clientèle de Particuliers et de Professionnels couvrant leurs différents univers de besoins en matière de banque au quotidien, de financement de projets, de bancassurance et de gestion patrimoniale.

Au service également de ses Clients Entreprises et Institutionnels, l'UBCI se démarque notamment par le biais de ses équipes spécialisées dans les domaines du cash management, des activités de marchés, de la banque d'affaires, du commerce international, de l'ingénierie financière, du leasing et du factoring.

Certifiée ISO 9001 pour ses activités à l'International depuis 2002 et pour ses activités monétiques depuis 2012.

L'UBCI est aussi la première banque en Tunisie ayant obtenu en 2022 le label engagé RSE décerné par AFNOR Certification grâce à sa démarche RSE ancrée depuis 2012.

Pour plus d'information : www.ubci.tn

A PROPOS DE KUMULUS :

Kumulus est une startup pionnière dans la création d'eau potable à partir de l'air, grâce à une technologie brevetée développée en collaboration avec les universités de Limoges et Gustave Eiffel (Paris Est). Contrairement aux systèmes de filtration classiques, les machines Kumulus ne nécessitent pas de source d'eau initiale, mais seulement une alimentation électrique.

Cette innovation révolutionnaire offre aux entreprises une alternative durable et efficace aux bouteilles en plastique. Les machines produisent une eau de qualité supérieure directement sur le lieu de travail, répondant aux besoins des collaborateurs tout en réduisant l'impact environnemental.

En plus de fournir une eau fraîche et sans contaminants comme les microplastiques, Kumulus permet d'éliminer jusqu'à 1,5 tonne de déchets plastiques par an pour un bureau de 100 employés. Sa solution simplifie également la gestion logistique en supprimant les contraintes liées à l'achat, au stockage et à l'élimination des bouteilles et bonbonnes. Enfin, elle génère des économies significatives, réduisant les dépenses en eau embouteillée de 30 à 50 %.

Nomination

La Présidente de la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE), Leila Belkhiria Jaber a été élue, mardi 3 décembre 2024, membre du premier bureau exécutif du réseau continental africain des femmes chefs d'entreprises de la Zone de Libre-échange continentale africaine(ZLECAF).

Cette élection a été organisée à l'occasion de la tenue, à Tunis, de l'assemblée générale élective de ce réseau, selon un communiqué publié, mercredi, par l'UTICA.

Belkhiria Jaber occupe, actuellement, le poste de Vice-Présidente de la Fédération des femmes d'affaires (COMFWB) de la COMESA (marché commun de l'Afrique orientale et australe).

Amnistie fiscale 2025

Comment profiter de cette mesure exceptionnelle?



aux entreprises confrontées à des contrôles fiscaux ou à des pénalités administratives. Par ailleurs, une remise de 50 % sur certaines amendes est prévue, incitant davantage les entreprises à profiter de cette mesure.

Une initiative bénéfique pour tous

Selon l'expert dans le domaine fiscal Mohamed Salah Ayari sur les ondes d'ExpressFM, cette amnistie pourrait rapporter jusqu'à 2 milliards de dinars à l'État, dépassant les 1,75 milliard générés en 2024. Elle offre aux contribuables une chance unique de se libérer de leurs obligations fiscales tout en contribuant au financement d'une partie des 45,2 milliards de dinars prévus au budget 2025.

Cependant, cette mesure est perçue comme rare et exceptionnelle. Les spécialistes appellent les citoyens à ne pas attendre la dernière minute pour profiter de cette opportunité, car une troisième reconduction de l'amnistie semble improbable.

Le projet de loi de finances pour 2025 introduit un mécanisme d'amnistie fiscale et douanière, déjà validé par l'Assemblée des représentants du peuple, et en attente d'approbation finale par le Conseil national des régions et des provinces. Ce texte propose une opportunité exceptionnelle pour les contribuables de régulariser leur situation fiscale tout en soutenant les finances publiques.

Une amnistie au cœur des priorités

Initialement absent du projet de loi transmis au Parlement,

l'amnistie a été ajoutée suite à des propositions des députés. Le ministère des Finances a répondu favorablement à cette initiative, soulignant l'urgence de générer des revenus additionnels pour l'État. L'objectif est de permettre aux contribuables ayant des arriérés jusqu'au 31 décembre 2024 de régulariser leur situation avant le 30 juin 2025.

Les modalités de règlement incluent des plans de paiement échelonnés sur une période maximale de cinq ans, offrant aux contribuables une flexibilité pour s'acquitter de leurs dettes. Ce dispositif s'applique également



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



Service de la dette

Qu'est-ce que le service de la dette ?

Le **service de la dette** représente l'ensemble des sommes qu'un emprunteur (qu'il s'agisse d'un individu, d'une entreprise ou d'un État) doit verser chaque année pour honorer ses engagements financiers. En d'autres termes, c'est le coût annuel d'un emprunt.

Le service de la dette comprend deux composantes principales :

- **Les intérêts** : Ce sont les rémunérations versées aux prêteurs en échange de l'utilisation de leur argent. Ils représentent le coût de l'emprunt.
- **Le remboursement du capital** : Il s'agit de la partie du prêt qui est remboursée chaque année.

Exemple concret :

Imaginez que vous empruntiez 100 000 € sur 10 ans à un taux d'intérêt de 5% par an. Chaque année, vous devrez verser :

- Les intérêts : 5% de 100 000 €, soit 5 000 €
- Une partie du capital : une fraction du montant initial emprunté, qui diminuera chaque année.

Le service de la dette annuel sera donc la somme de ces deux éléments.

Pourquoi le service de la dette est-il important ?

Le service de la dette est un indicateur clé de la santé financière d'un emprunteur, notamment :

- **Pour les particuliers** : Un service de la dette élevé peut limiter la capacité d'un ménage à épargner ou à consommer.
- **Pour les entreprises** : Un service de la dette trop important peut mettre en péril la pérennité de l'entreprise en réduisant sa marge de manœuvre financière.
- **Pour les États** : Un fort service de la dette peut contraindre un État à réduire ses dépenses publiques ou à augmenter ses impôts, ce qui peut avoir des conséquences économiques et sociales importantes.

Les facteurs influençant le service de la dette

Le montant du service de la dette dépend de plusieurs facteurs :

- **Le montant emprunté** : Plus le montant emprunté est élevé, plus le service de la dette sera important.
- **Le taux d'intérêt** : Un taux d'intérêt élevé augmente le coût de l'emprunt et donc le service de la dette.
- **La durée du prêt** : Plus la durée du prêt est longue, plus le service de la dette

sera réparti sur une longue période, mais le coût total de l'emprunt sera généralement plus élevé.

- **Le mode de remboursement** : Le choix entre un remboursement à annuité constante ou à échéance unique influe sur le montant des remboursements annuels.

Les conséquences d'un service de la dette élevé

Un service de la dette élevé peut entraîner plusieurs conséquences négatives :

- **Difficultés financières** : L'emprunteur peut avoir du mal à faire face à ses remboursements, ce qui peut entraîner des difficultés financières voire une situation de surendettement.
- **Perte d'autonomie** : Un endettement important peut réduire la marge de manœuvre financière de l'emprunteur et le rendre dépendant des créanciers.

- **Risque de faillite** : Pour les entreprises et les États, un service de la dette trop élevé peut conduire à la faillite.

En conclusion, le service de la dette est un concept fondamental en finance. Comprendre ses mécanismes et ses implications est essentiel pour prendre des décisions financières éclairées, que ce soit à titre personnel, professionnel ou dans le cadre de l'analyse de la situation économique d'un pays.



La Chine et les États-Unis se disputent l'Afrique Quelles conséquences pour le continent ?

Un haut diplomate chinois a déclaré que l'exemption totale des droits de douane accordée par la Chine aux pays pauvres d'Afrique est

entrée en vigueur cette semaine, coïncidant avec la visite du président américain Joe Biden en Angola.

La Chine et les États-Unis rivalisent d'influence sur le continent, où Pékin a prêté des milliards de dollars à des pays africains via l'initiative "la Ceinture et la Route", avant de



réduire drastiquement ces prêts en 2019, tandis que Washington intensifie ses efforts.

En 2021, la Chine a annoncé une transition, passant des prêts directs au commerce et aux investissements, après que certains pays emprunteurs, comme la Zambie en 2020, n'ont pas pu honorer leurs dettes.

Lors de sa première visite en Afrique cette semaine, Biden a promis que Washington "s'impliquerait pleinement en Afrique".

La Chine avait commencé à appliquer une exemption complète des droits de douane sur une gamme de produits en provenance des pays les moins avancés d'Afrique dès 2005.

Cependant, la société de conseil Development Reimagined a indiqué que Pékin avait élargi cette mesure en supprimant les droits de douane sur 140 produits supplémentaires, dont le riz, le blé, le sucre, le coton, le papier et le bois.

L'Union européenne ne prélève aucun droit de douane sur les exportations des pays les moins avancés, à l'exception des armes et des munitions. De son côté, les États-Unis ont un programme visant à promouvoir le commerce avec ces pays, tout en offrant des exemptions tarifaires à certaines

nations africaines.

Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Chine était la première destination des exportations des économies en développement d'Afrique en 2022, avec une valeur de 101 milliards de dollars, suivie par l'Italie (46 milliards de dollars), l'Inde (42 milliards de dollars) et l'Espagne (39 milliards de dollars).

Les critiques soulignent que les relations entre la Chine et l'Afrique sont souvent marquées par une exploitation des ressources, les pays africains exportant du pétrole, du cuivre ou du cobalt, tandis qu'ils achètent à la Chine des produits finis à plus forte valeur ajoutée.

Hannah Ryder, PDG de Development Reimagined, a déclaré que l'exemption des droits de douane par Pékin pourrait renforcer son attractivité.

Elle a ajouté : "Le gouvernement chinois tient à souligner que le respect des promesses est au cœur de son approche envers l'Afrique, en comparaison avec d'autres partenaires de développement dans certains cas."

Tourisme

Avec environ 1,1 milliard de touristes ayant voyagé à travers le monde au cours des neuf premiers mois de 2024, le tourisme international a atteint 98 % des chiffres antérieurs à l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2019, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Dans son rapport sur le baromètre du tourisme publié mercredi, l'organisation basée à Madrid a révélé qu'une "reprise complète" était attendue d'ici la fin de l'année.

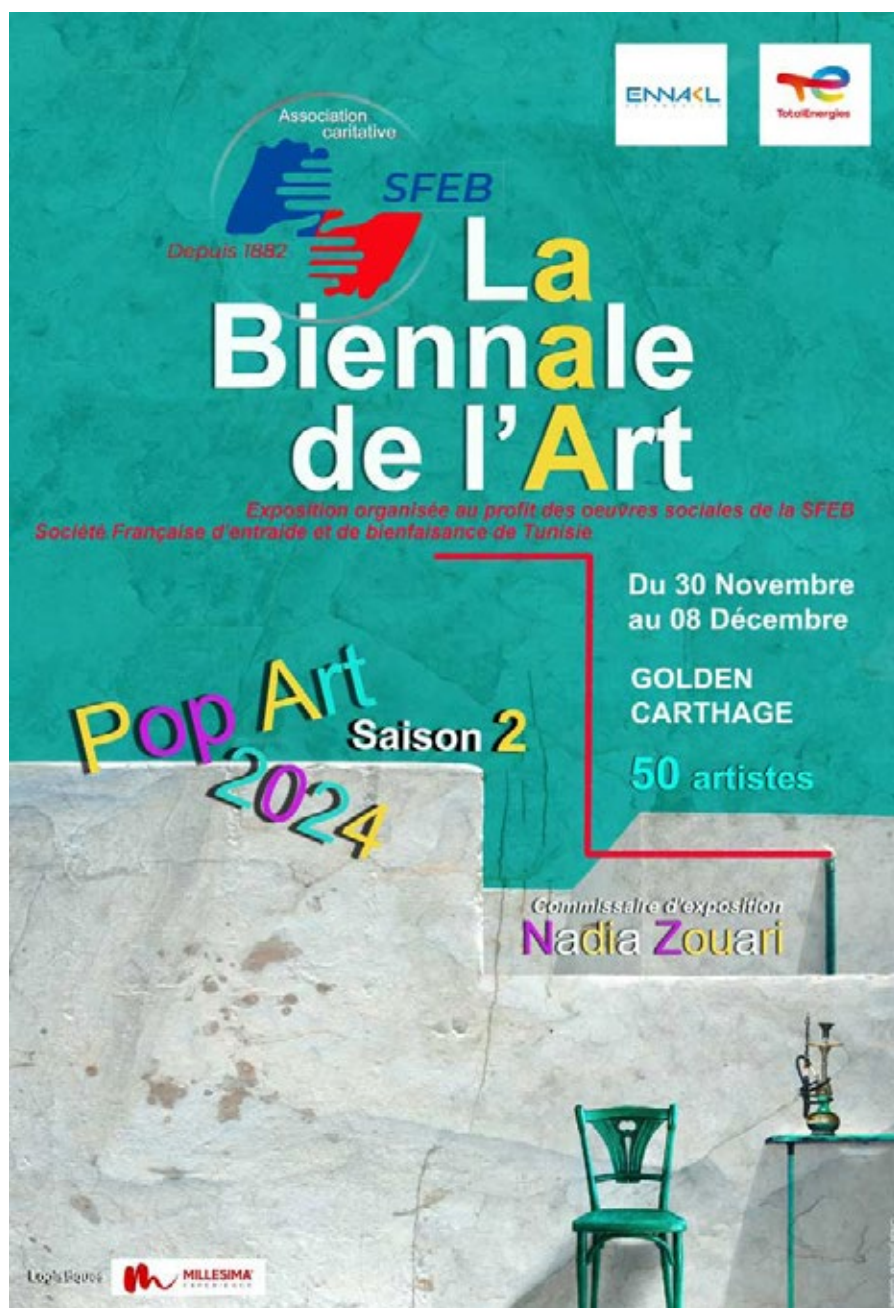
La croissance des arrivées de touristes internationaux a été stimulée par la forte demande post-pandémique en Europe et par la performance robuste des grands marchés sources au niveau mondial, ainsi que par la poursuite de la reprise des destinations en Asie-Pacifique.

Les arrivées de touristes ont été particulièrement remarquables au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique, qui ont dépassé le niveau de 2019, avec une augmentation de 29 %, 1 % et 6 % respectivement.

Les arrivées de touristes internationaux dans la région Asie-Pacifique ont atteint 85 % des niveaux de 2019 en septembre 2024, marquant une amélioration significative par rapport à 2023, lorsque la reprise n'était que de 66 %. Les Amériques ont atteint 97 % du niveau de 2019.

La Biennale de l'Art Pop'Art 2024 – Saison II

Un rendez-vous culturel et solidaire



Après une première édition exceptionnelle en 2021, la **Société d'Entraide de Bienfaisance de Tunisie (SFEB)** revient, en partenariat avec **Ennakl Automobiles** et **TotalEnergies Marketing Tunisie**, avec la Biennale de l'Art sous le thème « Pop Art 2024 - Saison II ». Cet événement artistique, organisé au profit de ses actions caritatives, se tiendra du **30 novembre au 8 décembre 2024**, de **10h à 19h**, à l'hôtel **Golden Carthage** de Gammarth.

Un événement d'envergure culturelle et caritative

Sous la direction artistique de **Nadia Zouari**, plasticienne et critique d'art basée à Paris, cette Biennale rassemblera **50 artistes majoritairement tunisiens de renommés**, qui présenteront près de **140 œuvres Pop'Art sélectionnées**.

Le vernissage a eu lieu le **29 novembre 2024** en présence de personnalités distinguées, notamment Son Excellence **Madame Anne Guéguen**,

Ambassadrice de France en Tunisie, **M.Michel Delattre**, Président de la SFEB, **M.Anouar Ben Ammar**, Directeur Général d'Ennaki Automobiles, et **M.Mutaz Nazzal**, Directeur Général de TotalEnergies Marketing.

Ennaki Automobiles et TotalEnergies Marketing Tunisie : des partenaires engagés pour un impact social positif

En tant que partenaires majeurs de la Biennale de l'Art Pop'Art 2024, **Ennaki Automobiles** et **TotalEnergies**

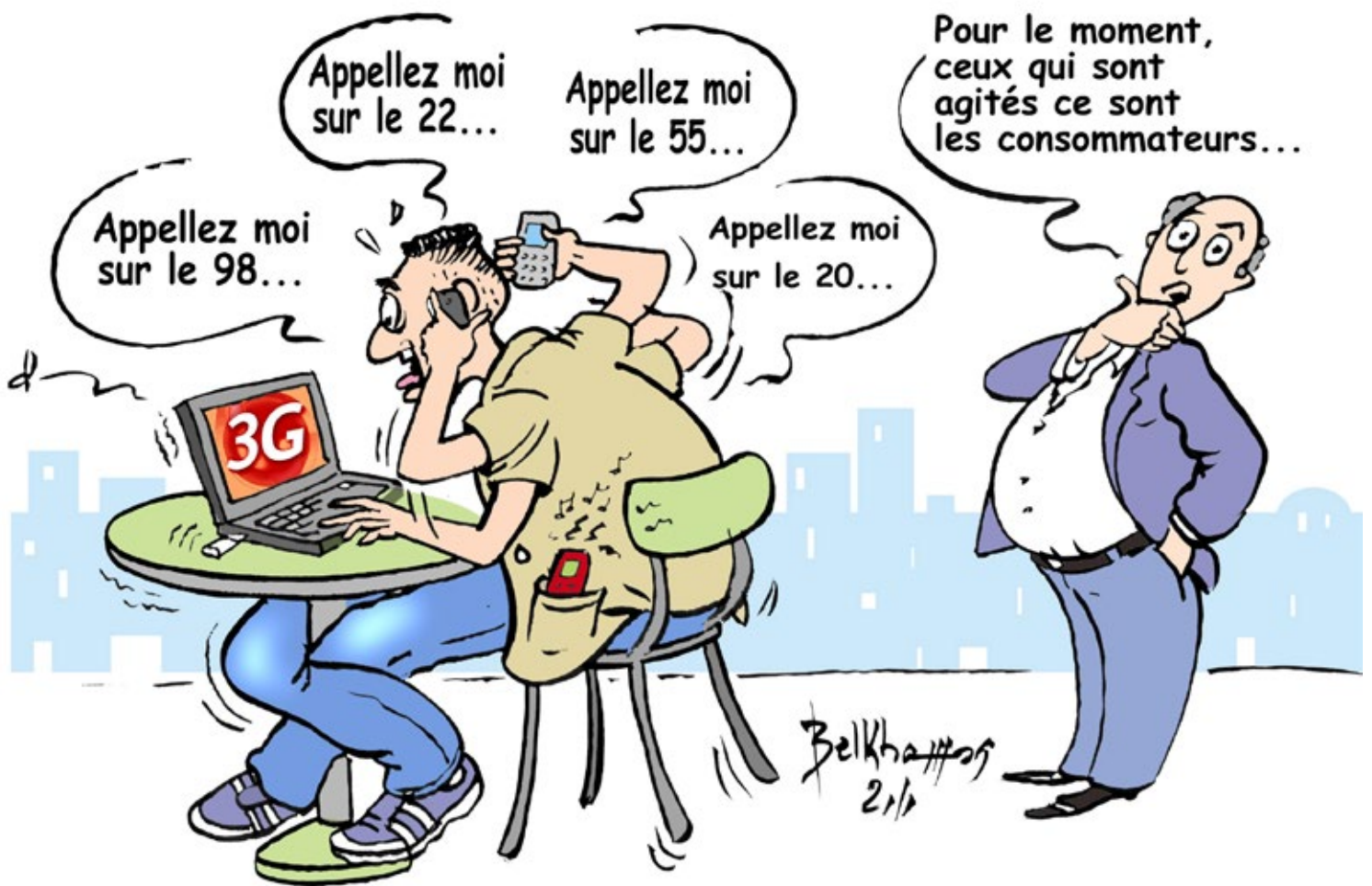
Marketing Tunisie réaffirment leur engagement en faveur du développement social et culturel en Tunisie.

Leur démarche commune en matière de responsabilité sociale se traduit par un soutien concret à cette manifestation artistique d'envergure, notamment à travers l'accompagnement de jeunes talents issus de l'École des Beaux-Arts. Ce partenariat a permis à ces étudiants de présenter leurs œuvres au public, soulignant l'importance de valoriser et de soutenir la nouvelle génération d'artistes tunisiens.

Associés à la **SFEB**, ces deux acteurs s'engagent à amplifier l'impact de la Biennale en favorisant un accès élargi à la culture, en impliquant les communautés locales et en soutenant une démarche inclusive et responsable.

Ennaki Automobiles et **TotalEnergies Marketing** Tunisie affirment ainsi leur volonté commune de promouvoir des initiatives porteuses de sens, tout en renforçant leur rôle de catalyseurs de changement positif pour la Tunisie.





RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Ma dernière chronique de l'année

Pour terminer l'année j'ai décidé de vous faire une courte chronique gaie et fraîche, et pour copier mes confrères j'ai décidé de vous présenter le menu du gala du jour de l'an du chroniqueur que je suis :

- **Entrée** : c'est normal que ce soit des salades comme celles que je passe mon temps à vous servir
- **Poisson** : évidemment ce sera des anguilles, car soyez sûr que dans mes papiers il y a toujours anguille sous roche
- Pour vous faire passer le goût du poisson, il vous sera proposé un entremetteur comme il y en a de plus en plus
- Avant la viande on vous proposera le canard du jour qui sera aux amandes
- **Viande** : cela ne peut être que du mouton originaire de Panurgie et certifié suivre sans se poser de questions
- La viande sera garnie avec des feuilles de choux et des navets....
- En attendant la suite et pour agrémenter votre dîner on évitera de vous jouer du violon – cela peut porter malheur – alors tout le monde vous fera danser sur un air de darbouka
- Comme fruits vous aurez droit à des mandarines chinoises sans pépins – on ne sait jamais – d'autant plus que la Chine envahit le monde, alors mieux vaut s'y préparer
- Pour un journaliste il y aura forcément des millefeuilles comme sucreries
- Et en attendant le bon thé du patron, vous allumerez un cigare de la Havane dont vous verrez la fumée faire des circonvolutions et disparaître comme les idées bien floues de cette fin d'année.

Bonne année à tout le monde et que 2008 nous ramène un pétrole moins cher et un euro meilleur marché. Et ta manière de les présenter sont et seront vivaces et j'attends avec impatience le jour où elles seront contredites !

Sécurité sociale - Pénalités de retard

Décret n° 2024-503 du 24 octobre 2024, portant remise des pénalités de retard exigés au titre des régimes de sécurité sociale et du régime de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Article premier – Est accordée une remise totale ou partielle de manière systématique des montants des pénalités de retard dues et qui sont appliquées aux cotisations au titre des régimes de sécurité sociale et du régime de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles, non acquittées ou qui ont été acquittées après la date de leur exigibilité, et ce au titre des trimestres écoulés et dans la limite du deuxième trimestre de l'année 2024.

Art. 2 – Bénéficiaire de la mesure prévue à l'article premier du présent décret, les débiteurs de la caisse nationale de sécurité sociale des montants de pénalités de retard, à condition de s'acquitter de la totalité du principal de la dette et des frais de poursuite intégralement ou par tranches mensuelles conformément à un calendrier de paiement souscrit avec la caisse,

et ce, dans un délai ne dépassant pas le 31 mars 2025.

Art. 3 – Les périodes limites du calendrier de paiement concernant les personnes débitrices déposant des demandes à la caisse dans le délai mentionné à l'article 2 du présent décret, sont fixées selon les modalités, les conditions et les délais suivants :

1 – Pour les débiteurs au titre des régimes de sécurité sociale des salariés dans les secteurs agricole et non agricole :

- Remise intégrale et systématique des montants des pénalités de retard, à condition de s'acquitter du total du principal de la dette et des frais de poursuites conformément à un calendrier de paiement sur une période maximale de trente-six (36) mois à compter de la date de sa souscription avec la caisse.

- Remise partielle et systématique de 75% des montants des pénalités de retard, à condition de s'acquitter du total du principal de la dette et des frais de poursuites conformément à un calendrier de paiement sur une période maximale de quarante-huit (48) mois à compter de la date de sa souscription avec la caisse.

- Remise partielle et systématique de 50% des montants des

pénalités de retard, à condition de s'acquitter du total du principal de la dette et des frais de poursuites conformément à un calendrier de paiement sur une période maximale de soixante (60) mois à compter de la date de sa souscription avec la caisse.

2 – Pour les débiteurs au titre des régimes de sécurité sociale des non-salariés dans les secteurs agricole et non agricole :

Remise intégrale et systématique des montants des pénalités de retard, à condition de s'acquitter de la totalité du principal de la dette et des frais de poursuites selon un calendrier de paiement sur une période de paiement ne dépassant pas soixante (60) mois à compter de la date de sa souscription avec la caisse et sans que le montant de la tranche mensuelle du calendrier souscrit ne soit inférieur au montant de la fraction mensuelle des cotisations.

Art. 4 - L'application des dispositions du présent décret ne peut entraîner la restitution par la caisse nationale de sécurité sociale au titre des pénalités de retard des montants de pénalités réglés avant la date de son entrée en vigueur.

Art. 5 - Les débiteurs qui ont souscrit un calendrier de paiement conformément aux

dispositions de l'article 3 du présent décret ne peuvent bénéficier de la mesure prévue à l'article premier du présent décret en cas de non-paiement de trois (3) tranches successives échues conformément aux délais fixés au calendrier de paiement ou le non-paiement des trimestres ultérieures au deuxième trimestre 2024 conformément à la réglementation en vigueur.

Art. 6 - Sont suspendues, les procédures de poursuites légales, de l'exécution et de recouvrement engagées par la caisse nationale de sécurité sociale à l'encontre des personnes mentionnées à l'article 2 du présent décret, qui procèdent au règlement de la totalité du principal de la dette et des frais de poursuites intégralement ou selon un calendrier de paiement respecté conclu à cet effet avec la caisse conformément aux modalités, conditions et délais mentionnés à l'article 3 du présent décret.

Lesdites procédures sont reprises par la caisse, à l'encontre de toutes personnes débitrices en cas du non règlement de la totalité du principal de la dette et des frais de poursuite intégralement ou partiellement conformément aux délais mentionnées à l'article 3 du présent décret.

Art. 7 - Les personnes qui sont, à la date de l'entrée en vigueur du présent décret, liées à la caisse nationale de sécurité sociale par des calendriers de paiement en cours, peuvent bénéficier des dispositions du présent décret, à condition de s'acquitter de la totalité du principal de la dette et des frais de poursuites intégralement ou conformément aux modalités, conditions et délais mentionnées à l'article 3 du présent décret.

Art. 8 - Peuvent bénéficier des dispositions du présent décret,

les personnes qui sont débitrices au titre de taxations d'office, objet de contestation en cours à la date de l'entrée en vigueur du présent décret devant les juridictions compétentes ou objet de révision en cours par la caisse nationale de sécurité sociale, à condition du règlement du litige à l'amiable et du paiement de la totalité du principal de la dette et des frais de poursuites intégralement ou conformément aux modalités, aux conditions et aux délais mentionnées à l'article 3 du présent décret.

Modalités d'applications de l'amnistie sociale

Les entreprises peuvent ainsi échelonner le remboursement de leurs dettes sur plusieurs années, avec des réductions importantes sur les pénalités. Les travailleurs indépendants, quant à eux, peuvent bénéficier d'une suppression totale des pénalités s'ils respectent certaines conditions.

« Cette mesure exceptionnelle sera valable jusqu'au 31 mars 2025, englobe toutes les dettes jusqu'au 2ème trimestre de l'année 2024.

Réduction des pénalités :

Les entreprises concernées peuvent échelonner leurs dettes sur 5 ans avec une réduction de 50% des pénalités de retard, sur 4 ans avec la réduction de 75% des pénalités de retard ou sur 36 mois avec la réduction de toutes les pénalités de retard.

les travailleurs indépendants peuvent échelonner leurs dettes sur 5 ans avec la suppression totale des pénalités de retard, à condition que le montant de chaque mensualité ne soit pas inférieur aux dues.

Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES



LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES
ET DOCUMENTS

MyBIATCorporate

Conçue avec vous, pour vous

— Pour ceux qui savent que la maîtrise est la clé de la réussite

MyBIATCorporate est la nouvelle offre digitale conçue **sur mesure** pour répondre aux besoins des entreprises et des Groupes d'affaires.

Parfaitement sécurisée, **MyBIATCorporate** est une offre évolutive continuellement enrichie par de nouvelles fonctionnalités inspirées aussi bien par notre clientèle Entreprises que par les meilleures pratiques internationales.

www.mybiat-corporate.tn



Disponible sur App Store, Playstore et Huawei AppGallery



Engagés
avec vous

